
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

(5)
LES

PRINCIPAUTÉS

ROUMAINES

PAR

M. D. BOLINTINEANO
R



PARIS

DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

2, PLACE DU PANTHÉON, 2

1854



PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Au moment où s'agite la question des destinées de l'Orient, où l'Europe entière suit avec anxiété les sanglantes péripéties de ce terrible drame, et quand deux grandes puissances prennent en main la cause de la civilisation contre la barbarie, nous croyons qu'il est du devoir de tout Roumain de faire connaître à ces généreux champions de la justice les mœurs, l'histoire, les besoins et les aspirations des peuples dont ils vont opérer la délivrance.

Ce devoir, M. Bolintineano, inspiré par son patriotisme, vient de le remplir en écrivant le livre que nous offrons aujourd'hui au public.

Il est nécessaire, en effet, que tous les hommes de

cœur des deux grandes nations de l'Europe occidentale sachent bien qu'il est près d'eux, dans une des plus belles et des plus fertiles contrées du monde, un peuple, descendant du peuple-roi, qui, malgré l'odieux despotisme dont il subit le joug depuis si longtemps, n'a pas perdu les mâles sentiments des peuples libres. Il suffit aux puissances alliées de le vouloir, pour que cinq millions de Roumains soient devant elles un boulevard contre les nouveaux Barbares du Nord ; pour que cette nation, affranchie et protégée par la France et l'Angleterre, prenne l'essor laborieux auquel elle aspire, et serve à l'Occident de grenier et d'entrepôt.

Il y a trois ans, M. Bolintineano décrivait ainsi les maux que le protectorat russe faisait peser sur sa patrie :

« Que voyons-nous, disait-il ? La corruption organisée en système, maniant à elle seule l'administration et osant s'asseoir jusqu'au foyer de la famille. Point de place sous le soleil pour l'homme de bien ; il doit succomber, il doit disparaître, tandis que le traître, le renégat, le vagabond trouvent la protection des lois. Je ne parlerai pas de l'esclavage ni des rigueurs du bon vouloir des seigneurs barbares ; je passerai sous silence le knout, les prisons, la rapine ; ce sont là les moindres maux.

« La propriété n'existe plus, la fortune des particuliers dépend du caprice des hospodars, des boyards et du consulat russe.

« Le trésor public, qui n'est soumis à aucun contrôle, est gaspillé par toutes les avidités serviles; la religion n'est plus qu'un moyen de police, la famille qu'un vain mot! Probité, honneur, patriotisme, tout ce qui purifie le cœur, élève l'âme, sont devenus des mots dangereux qui servent de passeport pour l'exil! La pensée est tuée, le talent broyé dans son germe.

« La censure russe empêche la publication des écrits politiques, supprime tout livre d'histoire du pays, étouffe toute idée philosophique et cherche à condenser les ténèbres dans les esprits.

« D'un autre côté, tous les vices sont encouragés; les hommes appelés au gouvernement n'ont pour toute recommandation que leur immoralité; et dans cette lutte du mal contre le bien, au milieu de ce bruit confus des sanglots étouffés, des cris de désespoir et des gémissements du peuple, en face des éclats de rire joyeux des traîtres et des courtisanes, quel remède a-t-on trouvé à tant de maux! »

Grâce à la France et à l'Angleterre, le protectorat russe est brisé! les provinces moldo-valaques jouiront désormais des droits qu'elles n'ont jamais abdiqués.

Aujourd'hui la force est au service de la justice : rien ne subsistera plus que la vérité, et les populations, si pleines d'avenir, de la Moldo-Valachie pourront enfin, à l'ombre d'une protection loyale et désintéressée, jouir de ces droits précieux sans lesquels un peuple n'est qu'une agglomération d'hommes, jamais une nation.

L'ÉDITEUR.

LES

PRINCIPAUTÉS ROUMAINES

La Dacie ancienne.

Les Daces habitaient autrefois les provinces connues de nos jours sous les noms de Thémisienne, de Transylvanie, de Bucovine, de Moldavie, de Valachie et de Bessarabie. Les anciens historiens pensent qu'ils étaient originaires de la province de Jasebat ou Margiane en Perse, aux environs de l'Oxus.

Zamolxis, élève de Pythagore, fut le premier législateur des Daces. Il leur enseigna la métempsycose et devint plus tard un de leurs dieux.

On peut avoir une idée de leurs divinités en lisant la description d'Hérodote sur les dieux des Scythes : les Daces n'étaient qu'une partie de cette grande nation.

La première guerre des Daces dont parle l'histoire fut l'expédition de Darius dans leur pays.

Quelque temps avant Jésus-Christ, un Dace, nommé Bérébiste, fit plusieurs conquêtes et étendit sa domination jusqu'à la Bavière.

Sous Auguste, les Daces s'allièrent aux Sarmates et chassèrent trois fois les troupes romaines.

Sous Domitien, les Daces, conduits par Duras, passèrent le Danube et détruisirent l'armée d'Appius Sabinus.

Duras céda le commandement à Décebale, qui devint roi des Daces et réunit les différentes provinces de la Dacie en un seul corps de nation en l'an 87, après J.-C.

Décebale dispersa l'armée romaine, et Domitien fut forcé de lui payer un tribut.

Trajan, honteux de voir sa patrie devenue tributaire d'un peuple barbare, marcha contre Décebale, en l'an 100, aussitôt après son avènement.

Les Daces furent battus à Talpa en Valachie (1); l'hiver mit fin aux hostilités. Avec le printemps, la guerre recommença. Décebale, vaincu de nouveau, demanda la paix. Trajan la lui accorda sous condition que les Daces livreraient leurs machines de guerre et leurs forteresses aux vainqueurs.

Trajan retourna alors à Rome, laissant une garnison romaine dans la capitale de la Dacie; mais bientôt Décebale fait massacrer la garnison romaine et recommence les hostilités. A cette nouvelle, l'empereur marche de nouveau contre les Daces, décidé cette fois à les anéantir.

Au printemps, Trajan fait jeter deux ponts flottants sur le Danube; l'un à l'embouchure de Fierna, et l'autre près de Caraus (2). Il fit ensuite construire par l'architecte Apollodore de Damas (3), un troisième pont en pierres près d'un endroit nommé aujourd'hui *Turno-Severinulus*. Trajan passa le Danube et battit de nouveau les Daces. Il s'empara de Sarne-Zeghetuse (4), qu'il fit livrer aux flammes.

Décebale voyant ses forces détruites, se donna lui-même la mort en l'an 106 de J.-C.

La Dacie sous les Romains et sous les Barbares.

Trajan envoya en Dacie des colons romains de tout

(1) COGALNICIANO, *Histoire de la Valachie*, p. 4.

(2) Ville de Valachie sur le Danube.

(3) Cet Apollodore fit lui-même une description de ce pont; cette description n'existe plus; mais Dion Cassius nous en a conservé un fragment. De nos jours, quand les eaux sont basses, on voit encore le front des piliers qui gisent dans l'eau.

(4) Capitale de la Dacie (depuis Ulpia-Trajana). Elle se trouve en Transylvanie.

l'empire (1). Un chef de la treizième légion fut chargé du gouvernement du pays.

Après la mort de Trajan, les Sarmates voulurent s'emparer de la Dacie; mais Adrien marcha contre eux et les vainquit.

Sous Caracalla, les colons de la Dacie sont reconnus citoyens romains.

Depuis cette époque, la Dacie eut à lutter contre les barbares jusqu'en 257, époque à laquelle elle tomba au pouvoir des Goths.

L'an 270, l'empereur Aurélien fit transporter une partie de ces colons en Moésie où ils s'établirent depuis l'embouchure de la Sava jusqu'à celle de l'Asme.

L'empereur Constantin fit construire un pont sur le Danube en 332, et, passant le fleuve avec ses troupes, vainquit les Goths qui reçurent ensuite, des colons romains, la religion chrétienne (2).

Les Huns, après avoir chassé les Goths en 376, restèrent maîtres de la Dacie jusqu'en 453. Pendant ces diverses invasions, les colons romains de la Dacie vivaient retirés dans les montagnes.

Les Gépides chassèrent à leur tour les Huns et possédèrent pendant cent dix ans la Dacie. Ensuite les Avars ou *Huns blancs* s'emparèrent de cette contrée. Après les Avars qui émigrèrent en Pannonie, les colons daco-romains commencèrent à descendre de leurs montagnes et à s'étendre dans les plaines sous le nom de Valaques.

La Thémisienne ou le Banat de Themesvar.

Cette partie de la Dacie supérieure est le premier point qui fut colonisé par les Romains.

Elle s'étend vers le midi jusqu'au fleuve Mouresch, qui se jette dans le Partisse (la *Theiss* de nos jours) sous 37° 47' de longitude et 46° 17' de latitude; vers l'occident, jusqu'au Partisse, qui se jette dans le Danube, sous 37° 56' de longitude et 45° 10' de latitude; vers le nord

(1) EUTROPE, caput 8.

(2) TERTULLIEN, *Contra Ind.*, c. 7.

jusqu'au Danube, sous 40° 8' de longitude et 44° 42' de latitude; vers l'orient, jusqu'à Fierna, sous 40° 20' de longitude et 45° 10' de latitude.

Trajan et ses successeurs firent bâtir plusieurs villes dans le Banat. Parmi les nombreuses inscriptions qu'elles renferment, on lit celle-ci : *Municipium Tiriscum (Timisiora)*.

Dans les bains d'Hercule près de Méhadia, on voit plusieurs autres inscriptions très-intéressantes.

Toute cette province était peuplée de villes et de municipalités considérables : Ipra à Titelle, Sirmium près de la Sawa; à l'embouchure de ce fleuve, était Taurunum (*Semlin*); en face de celle-ci, était Albagreca (*Bellegrade*); à l'embouchure de la Morava, Margum; à l'embouchure de la Milava, Verminacium; plus bas, Novæ. Il y avait aussi Liziris, Zurobura, Viminace, Lederata (*Noa Palanca*), Arcidava (*Virsetz*), Centumputea (*Moravitz*), Bersovia (1) Aziris, Caput Bori, ou Caput Bubuli, Praitiorium (*Tirgava*), Gagani (*Petronitz*), Mascliani (*Caransebsh*), etc. (2)

Marco Papirio Cornelius, fut chargé de la préfecture de cette province (3).

Après les Avars, les colons romains formèrent des duchés sous la suzeraineté des Bulgares qui occupaient la Dacie depuis l'an 678, époque où ils étaient venus des rives du Volga.

Parmi les duchés que formèrent les colons romains, l'histoire nous parle du duché de Claude, entre Mouresch, la Theiss et le Danube, c'est-à-dire la Thémisienne ou le Banat de Themesvar. Les Hongrois, chassés par les Pacinates de la Dacie orientale, dix ans après leur arrivée dans cette contrée (884), passèrent dans la Dacie occidentale; mais Claude, duc des Valaques, leur livra une grande bataille dans laquelle les Hongrois restèrent victorieux.

La Thémisienne tomba au pouvoir des Hongrois. Elle en devint tributaire et fut gouvernée par les successeurs de Claude jusqu'au règne d'Etienne, roi de Hongrie.

Cette contrée eut beaucoup à souffrir pendant les guerres

(1) Inde Bersobin. « Deinde Aixi processimus, » dit Trajan dans les *Commentaires* cités par Prescianus.

(2) Voyez LAURIANO, *Magasin historique*.

(3) *Idem*.

des Hongrois contre les Byzantins, jusqu'en 1173, époque à laquelle ces derniers mirent Bella III sur le trône de Hongrie.

Bella IV eut le malheur de voir son armée détruite et son pays ravagé par les Tartares pendant trois ans. Après cet espace de temps, ils quittèrent le pays, et les Valaques de la Thémisienne qui s'étaient, pendant cette période, retirés dans les montagnes, retournèrent dans leurs foyers.

En 1552, les Turcs s'emparèrent de la Thémisienne. Ils gardèrent le Banat plus d'un siècle et demi. Mais, par le traité conclu en 1718 entre les Turcs et les Impériaux, cette province, ainsi que le Banat de Craïova, passa au pouvoir de l'Autriche.

En 1739, le Banat fut restitué aux Turcs; mais la Thémisienne resta à l'Autriche.

La première arrivée des Serbes dans la Thémisienne date de la bataille de Chram, au règne de Mahomet II.

La Transylvanie.

La Transylvanie, connue sous le nom de *Dacie centrale*, était, vers le commencement du X^e siècle, gouvernée par un duc nommé Gellus, qui périt, en 904, dans une guerre contre les Hongrois.

Après la mort de leur duc, les Valaques s'unirent aux Hongrois de leur plein gré, et élurent pour leur chef Tuhutum, père de Horca (1).

Giula, fils de ce Horca, se rendant à Constantinople, embrassa la religion chrétienne (948) et emmena avec lui un moine, nommé Jérothée, qui devint évêque de la Transylvanie (2).

La plupart des Hongrois embrassèrent alors la religion chrétienne avec le rite oriental; mais Etienne, neveu de Giula, pour obtenir du pape le titre de roi de Hongrie, s'unit à l'Église romaine et reçut la couronne en l'an 1000.

Les Hongrois avaient en Transylvanie, pour garder le pays contre l'invasion des Pacinates, quelques troupes

(1) LAURIANO, *Magasin historique*.

(2) *Idem*.

établies au pied des montagnes. Ces hommes étaient divisés en szecks. On les nommait Szecklers.

Sous les rois de Hongrie, les Germains commencèrent à s'établir en Transylvanie (1143). Ces Germains ou Saxons obtinrent d'André II un diplôme sur lequel ils fondèrent toutes leurs prétentions.

Sous Bella IV, la Transylvanie, sauf le *Fundus regius* (propriété de l'État), était divisée en comitats et en szecks. Les habitants valaques, qui d'abord étaient hommes libres, se virent divisés en même temps que le reste de la population en nobles, hommes libres et obaci ou serfs.

Les habitants des comitats (quatre parties valaques et une partie de Hongrois et autres) étaient répartis dans toutes ces classes. Les szecks (deux parties de Valaques et trois de Szecklers) étaient libres à la condition de porter les armes. Ceux du *Fundus regius* (trois parties de Valaques et deux de Saxons), étaient libres et obéissaient directement au roi.

Sous le gouvernement faible de Vladislav, roi de Hongrie, les habitants de ce pays se trouvèrent entièrement livrés au pouvoir des nobles.

Lorsque les fils de Bajazet se disputèrent le trône de leur père, les Hongrois pensèrent que le temps était venu de commencer la guerre contre ces conquérants. Un certain Thomas, évêque de Strigon, partit pour Rome; il revint avec un étendard blanc sur lequel apparaissait une croix rouge : c'était le drapeau des Croisés. Thomas rapportait une bulle de Léon X, par laquelle le pape donnait l'absolution à tous ceux qui prendraient les armes contre les Turcs.

Dès que cette bulle fut publiée, les paysans, qui fuyaient la tyrannie des nobles, vinrent de tous les points de la Hongrie, pour prendre part à la guerre; mais les nobles, voyant que leurs terres allaient rester désertes, les empêchèrent de se joindre à l'armée des Croisés.

Lorsque Doja, général de cette armée, apprit ce qui se passait, il marcha contre les nobles Hongrois que ses soldats massacrèrent partout. Jean Zapolie, voïvode de Transylvanie, se hâta de diriger ses forces contre lui, et il fut assez heureux pour le vaincre.

Cette guerre civile causa tous les malheurs de la Hon-

grie, car Soliman, profitant de ces discordes, conduisit, en 1526, ses troupes contre les Hongrois et les vainquit à Mohatz.

Après le siège de Vienne, Soliman nomma Jean Zapolie roi de Hongrie, et Stefan Batory fut fait voïvode de Transylvanie.

Après la mort de Jean Zapolie, en 1540, la Transylvanie fut de nouveau occupée par les Turcs, et plus tard par les troupes moldo-valaques qui vinrent pour la dévaster.

Après les querelles politiques, survinrent les disputes religieuses. Le calvinisme, le luthéranisme et l'arianisme trouvèrent des prosélytes en Transylvanie. Le ministre d'Isabelle accepta d'abord le luthéranisme, puis le calvinisme et enfin l'arianisme (1554). Les Saxons embrassèrent la doctrine de Luther, et le calvinisme se répandit parmi les Hongrois. Les Valaques seuls restèrent fidèles à leurs institutions religieuses.

En 1557, on reçut (*recepta est*), de par la volonté de l'État, le luthéranisme; en 1564, le calvinisme, et, en 1571, l'arianisme.

Depuis cette époque, les Valaques furent persécutés et les biens de leur Église furent donnés par le roi à l'Église calviniste.

En 1593, Sigismond se décida à soustraire la Transylvanie à la domination ottomane; il conclut, en 1594, un traité offensif avec l'empereur Rodolphe II, Michel le Brave, voïvode de Valachie, et Aaron de Moldavie.

Michel, avec une armée de 16,000 hommes, mit en déroute à Calougareni l'armée de Sinan-Pacha, composée de 200,000 hommes. Mais comme il avait perdu presque la moitié de sa petite armée, il se retira dans les montagnes.

Sinan-Pacha, voyant que les alliés entraient en Valachie, se hâta de repasser le Danube.

En 1597, Sigismond céda la Transylvanie à Rodolphe II; plus tard il en eut du regret et s'en empara de nouveau, et la céda, en 1599, à André Batory, son frère. Celui-ci s'allia à Michel qui continuait à faire avec succès la guerre contre les Turcs; mais la conduite peu sincère de Batory détermina Michel à rompre toute alliance et à poursuivre même ses anciens projets d'invasion contre la Transylvanie.

Michel réunit ses troupes à Ploesti le 13 octobre 1599, et partit avec sa famille et ses soldats pour la Transylvanie. Arrivé à Cronstadt, il proclama la liberté des Szecklers et marcha contre l'armée de Batory qu'il dispersa. André lui-même fut tué dans sa fuite, et Michel devint voïvode de Transylvanie.

Les nobles Hongrois, ennemis de Michel, introduisirent la discorde entre lui et Basta, général de Rodolphe II. Les prétentions exagérées du voïvode avaient d'ailleurs indisposé l'empereur contre lui. La guerre éclata enfin. Basta marcha contre Michel, et l'armée de ce dernier fut presque entièrement détruite. Michel rentra en Valachie. Il se rendit à Vienne pour se justifier devant Rodolphe, et reconquit ses bonnes grâces. L'empereur le nomma de nouveau voïvode de Transylvanie; mais Sigismond, rappelé pour la troisième fois par une certaine portion de Transylvains, revint de nouveau. Michel et Basta marchèrent contre lui et le battirent. Après la victoire, des difficultés s'élevèrent entre les deux généraux pour l'administration de la Province reconquise, et Basta, pour satisfaire sa haine, ne recula pas même devant un crime; il fit assassiner son ennemi.

Le 19 août, Michel vit entrer dans sa tente deux hommes qui lui déclarèrent avoir ordre de l'arrêter. Michel tira son épée, et blessa l'un des assassins; mais en même temps il tomba sous un coup de hache que le second lui porta.

Basta devint voïvode de Transylvanie.

Depuis cette époque, l'histoire de la Transylvanie présente une série de disputes religieuses, de persécutions contre les Valaques (1), et de nouvelles invasions des Turcs et des Moldo-Valaques, jusqu'au jour où elle tomba tout à fait au pouvoir de l'Autriche.

Les Valaques de la Moésie.

L'empereur Aurélien, voyant la Dacie de Trajan devenue la proie des Barbares et désespérant de pouvoir con-

(1) Voyez tous les actes et documents qui prouvent ces persécutions, dans le *Magasin historique* de LAURIANO.

server ce pays à l'Empire, fit transporter les débris des légions romaines et une partie des colons en Moésie, qu'il nomma alors Dacie-d'Aurélien. C'est ce pays qui porte aujourd'hui le nom de Bulgarie.

Ces colons romains qui avaient vécu, tantôt sous la domination romaine, tantôt sous celle des Barbares et des Grecs, s'unirent aux Bulgares qui vinrent s'établir en Moésie en 683, et formèrent avec eux un royaume qui subsista jusqu'à la mort du roi des Bulgares, Samuel.

Ce royaume, détruit en 1014 par Basile, empereur d'Orient, surnommé le *Bulgaroctone*, devait se rétablir plus tard sous une autre forme.

Deux frères valaques du mont Hémus, Pierre et Asan, indignés d'un soufflet que l'un d'eux avait reçu de l'empereur Isaac l'Ange, soulevèrent les Valaques et les Bulgares.

Après avoir battu trois fois les troupes d'Isaac l'Ange, Asan se fit proclamer roi des Valaques et des Bulgares. Un an plus tard, Isaac perdit la plus grande partie de ses troupes au pied du mont Hémus dans une bataille contre Asan.

En 1193, Basile Vatatzès fut tué et son armée détruite dans une rencontre contre ce roi, qui remporta encore plusieurs autres victoires sur les Grecs commandés par le duc Asprate Sébastocrator et autres généraux.

Après la mort d'Asan et de son frère, le trône resta à Jean, leur frère cadet, qui continua dignement l'œuvre commencée par ses aînés, et qui se couvrit de gloire par des victoires continuelles remportées sur les généraux du Bas-Empire.

Le pape Innocent III envoya à Jean un légat pour le sacrer roi de Macédoine, de Thessalie, des Bulgares et des Valaques. Il complimentait à cette occasion le roi de ce que son peuple descendait des Romains (1).

Après la prise de Constantinople par les Latins, en 1204, le nouvel empereur, Baudouin de Flandre, fit dire à Jean qui lui avait écrit pour l'assurer de ses dispositions pacifiques, qu'il devait lui écrire comme à un suzerain et

(1) *Gesta Innocent III*, p. 32, n. 68. — « Ut sicut genere sic sis etiam « imitatione Romanus et populus terræ tuæ qui de sanguine Romanorum se « asserit descendere. »

non comme à un égal. Jean, pour toute réponse, marcha contre lui et détruisit ses troupes. Le comte de Blois et une foule de chevaliers périrent dans le combat ; l'empereur fut fait prisonnier, et le doge Dandolo ne s'échappa qu'à grand'peine.

Jean prit alors le nom de *Romeoctone*.

A la mort de Jean, en 1207, son neveu Florila monta sur le trône, et fut chassé dix ans après, en 1217, par Jean, fils d'Asan. Le nouveau roi fit aux Grecs une guerre heureuse et s'allia ensuite à eux contre les Latins. Il mourut en 1241.

Il eut pour successeur Galoman. Après celui-ci, Michel Asan monta sur le trône et fut bientôt remplacé par Caloman II.

Avec ce dernier finit la branche mâle des rois de sang valaque.

Depuis cette époque jusqu'à l'arrivée des Turcs en Europe, l'histoire de ces deux peuples unis ne renferme rien d'important.

En 1373, le sultan Murad I^{er} vainquit les princes bulgares. Deux ans plus tard, il envoya une armée contre Lazare, despote de Servie, et contre Sisman. Enfin, dans la même année, Bajazet termina sa glorieuse conquête en Roumélie.

Les Valaques de la Moésie ont souvent été confondus avec les Bulgares ou avec les Grecs. Georges Acropolitza ne fait aucune distinction entre ces deux peuples. Cette erreur a été partagée par plusieurs écrivains de nos jours, entre autres par M. Hammer, qui les nomme tous Bulgares. Mais aucun auteur byzantin, illyrien, valaque ou hongrois, dit M. Cogalniciano n'a fait cette confusion (1).

THUNMANN, page 350, dit à ce sujet :

« Les écrivains peu soigneux ont pris occasion de l'union entre les Valaques et les Bulgares sous Asan, en 1186, pour faire un seul peuple de ces deux peuples différents. »

Basile, archevêque de Zagora, dans une lettre au pape

(1) Diocleas dit : « Bulgari debellando cœperunt totam Macedoniam. Post hæc totam provinciam Latinorum, qui in illo tempore Romani vocabantur, modo vero Maurorlachi hoc his nigri Latini vocantur. »

Innocent III, dit que les Valaques descendent des Romains (1).

Chalcocondila prétend que, non-seulement les Valaques parlaient la langue latine, mais qu'ils avaient les mêmes mœurs, les mêmes armes, etc., que leurs aïeux les Romains.

Aujourd'hui, ils habitent la Thrace et la Macédoine; ils ont conservé la langue latine mêlée de quelques mots grecs et turcs. Les principaux de la nation se trouvent sous l'influence des idées de la Grèce; ils affectent de parler la langue grecque en public, et se glorifient de passer pour Grecs. Cependant, ils parlent toujours le valaque entre eux. Chez les paysans, le sentiment de la nationalité s'est mieux conservé, et ils ont gardé la langue et les mœurs de leurs alliés. Il est certain que, lors des derniers événements, ils ont refusé de prendre part aux manifestations des Grecs.

La Valachie et la Moldavie, ou la Dacie australe et la Dacie orientale.

En 1290, Rado-Negro quitta Fogorash, accompagné d'une foule de Valaques, passa les Karpathes et s'arrêta en Valachie près des sources de la Dimbovitza, dans la plaine nommée Campo-Lungo, où il fonda la ville qui porte ce nom. Il se transporta plus tard à Ardest dont il fit sa capitale (2).

Dans ce temps, la Valachie était divisée en plusieurs républiques; les chroniques nous ont conservé les noms de plusieurs chefs de ces républiques, ceux de Limoï et de Sénislas (3).

Tous ces chefs reconnurent Rado-Negro pour chef suprême de la nation.

Un demi-siècle plus tard, un Valaque, du nom de Dragos, quitta Maramouresh et alla s'emparer de la Moldavie. Les républiques de Hotine, Galatz, Chilia, Berlat et Cetate-Alba se soumirent à sa domination.

(1) *Gesta Innocent III*, p. 31.

(2) Chronique valaque. Voir le *Magasin historique*.

(3) Voyez le diplôme de Bella IV, roi de Hongrie. *Idem*.

En Valachie, le ban de Craïova se plaça sous la suzeraineté de Rado-Negro, à la condition toutefois que celui-ci n'aurait à se mêler en rien dans l'administration de son banat. Mais lorsqu'un membre de la famille du ban fut élu voïvode de Valachie, le banat fut naturellement réuni à elle.

Rado-Negro établit des lois et institua un sénat. Il décida que le voïvode ne pourrait jamais transmettre sa dignité ni ses titres à ses fils par droit d'hérédité, et que les voïvodes seraient élus par la nation. Cette disposition s'étendit aussi aux nobles : ceux-ci ne pouvaient laisser à leurs enfants ni leurs titres ni leurs dignités.

Depuis Rado-Negro jusqu'à Mirce I^{er}, ce pays jouit de l'indépendance la plus absolue. Pendant tout ce temps, les Valaques remportèrent des victoires contre leurs voisins et surtout contre les Hongrois au temps de Charles I^{er}, roi de Hongrie.

Mirce I^{er}, après avoir soutenu plusieurs guerres contre les Bulgares et les Ottomans, craignit que, sous le terrible Bajazet (Ilderim), son pays ne devint un pachalik turc; il voulut le sauver en le mettant sous la suzeraineté de la Sublime-Porte. Le sultan signa, en 1392, un traité qui est encore de nos jours la base des conditions qui rattachent la Valachie à la Turquie. Depuis cette époque, la Valachie perdit son indépendance.

Voici le traité qui fut alors signé :

« Par notre grande clémence, nous consentons que la
« Principauté de Valachie se gouverne d'après ses propres
« lois, et que le voïvode ait le droit de faire la paix et la
« guerre, et celui de vie et de mort sur ses sujets.

« Les chrétiens qui, ayant embrassé la religion de Mahomet, passeraient ensuite des contrées soumises à notre
« puissance en Valachie, et y deviendraient de nouveau
« chrétiens, ne pourront être nullement ni réclamés, ni
« attaqués.

« Les Valaques qui iront dans quelque partie de nos
« possessions seront exempts de haratz et de toute autre
« capitation.

« Les voïvodes seront élus par le métropolitain et les
« notables de la nation.

« Mais, à cause de cette haute clémence et parce que nous

« avons inscrit ce voïvode raya dans la liste de nos sujets,
« il sera aussi, celui-ci, tenu de payer par an, à notre
« trésor, la somme de trois mille piastres rouges du
« pays ou cinq cents piastres d'argent de notre monnaie. »

Cet acte d'adhérence fut renouvelé plus tard, sous Mahomet II, par Vlad V, de la manière suivante :

« Le sultan consent et s'engage, pour lui et ses succes-
« seurs à protéger la Valachie et à la défendre contre tout
« ennemi, sans exiger autre chose que la suprématie sur
« la souveraineté de ce pays dont les voïvodes seront te-
« nus de payer à la Sublime-Porte un tribut annuel de six
« mille ducats.

« Si quelque Turc a un procès en Valachie avec un
« sujet de ce pays, sa cause sera entendue et jugée par
« le divan valaque, conformément aux lois locales.

« Tous les marchands turcs se rendant en Valachie,
« pour y acheter ou vendre des marchandises, devront
« faire connaître aux autorités locales le temps qu'ils y
« doivent séjourner et devront partir lorsque ce temps
« sera expiré.

« Aucun Turc ne peut emmener avec lui un ou plusieurs
« domestiques natifs de Valachie, de quelque sexe que ce
« soit, et aucune mosquée turque n'existera jamais dans
« aucune partie du territoire valaque.

« La Sublime-Porte promet de ne jamais délivrer un
« firman à la requête d'un sujet valaque pour ses affaires
« en Valachie, de quelque nature qu'elles puissent être,
« et de ne jamais s'arroger le droit d'appeler à Constan-
« tinople ou dans aucune autre contrée de l'empire turc
« un sujet valaque, sous quelque prétexte que ce puisse
« être. »

La Moldavie se soumit à la Turquie en 1513. Le sultan Selim signa le traité qui portait que la Moldavie ayant de son plein gré et sans contrainte promis obéissance à l'empire ottoman, la volonté du sultan était que toutes les églises fussent inviolables, et que les lois subsistassent en leur entier.

Le voïvode consentait à envoyer tous les ans à Constantinople quatre mille écus d'or, quarante cavales de service et vingt-quatre faucons, le tout à titre de présent. L'élection du voïvode par les Moldaves y était reconnue,

ainsi que le libre exercice des lois et le droit de faire la paix et la guerre. Toutes les autres prérogatives dont jouissaient les Valaques étaient également reconnues aux Moldaves.

Malgré les traités, Mahomet II fit la guerre à Vlad V, parce que ce dernier avait conclu une alliance avec la Hongrie en 1461 (1) et qu'il avait refusé de venir à Constantinople lui rendre hommage. Vlad fut vaincu et détrôné après avoir valeureusement combattu.

Depuis cette époque jusqu'au jour où les Valaques conclurent des traités avec Pierre le Grand, l'histoire de la Valachie présente une série de luttes continuelles contre les Turcs, les Hongrois, les Polonais et les Moldaves; une suite de guerres civiles entre le peuple et les voïvodes, ou de déchirements intérieurs produits par la haine mutuelle des boyards et des Grecs, dont nous allons bientôt parler.

Etienne le Grand, en Moldavie, et Michel le Brave, en Valachie, sont les voïvodes roumains qui se sont le plus distingués, et qui, l'un et l'autre, conçurent à leur époque et dans leur Principauté le projet de réunir sous leur sceptre tous les Roumains en un seul corps de nation.

Etienne régna quarante-six ans en Moldavie, vers le milieu du XV^e siècle. Il passa presque toute sa vie sur les champs de bataille. Il eut des guerres contre les Turcs, les Polonais, les Hongrois, les Valaques et les Tartares.

L'historien hongrois Istranfi dit qu'Etienne était le plus grand capitaine de son temps. Avec une armée de 47,000 hommes, il vainquit une armée de 120,000 hommes (2).

Michel le Brave monta sur le trône de Valachie en 1592, à l'âge de trente-quatre ans. Quoiqu'il ne possédât que de faibles ressources matérielles, il porta la guerre en Moldavie et en Turquie, battit plusieurs fois les Hongrois et les Tartares, parvint à réunir sur sa tête les trois couronnes de Transylvanie, de Valachie et de Moldavie, et soumit en outre à sa domination les forteresses que les Turcs avaient élevées sur les bords du Danube.

(1) ENGEL, p. 175 et 178.

(2) MIRON CASTIN, *Chroniques valaques*.

Nous avons raconté, au sujet de la Transylvanie, sa mort tragique et une partie de ses exploits.

Après la mort d'Etienne en Moldavie et celle de Michel en Valachie, la puissance guerrière de ces provinces commença à décliner.

Les Fanariotes dans les Principautés et les premières relations des Moldo-Valaques avec les Russes.

Après la prise de Constantinople par Mahomet II, les Grecs du Fanar, habitants de cette ville, et d'autres Grecs de la Roumélie, émigrèrent dans les différentes contrées de l'Europe. Un grand nombre d'entre eux alla chercher un asile en Valachie et en Moldavie. Enrichis plus tard par le commerce et l'industrie ou par des mariages avec des femmes du pays, les Fanariotes rêvèrent le rétablissement de l'empire byzantin. Ils prirent pour auxiliaires et amenèrent dans les Principautés des moines (1) qui profitèrent de l'ignorance et de la dévotion des Valaques et leur persuadèrent de laisser leurs biens aux Lieux-Saints (2). Leur ambition grandit avec leurs richesses, et ils songèrent bientôt à s'emparer du gouvernement des provinces.

Dès lors commença dans les Principautés entre les boyards indigènes et les aventuriers grecs (3) une lutte longue et sanglante qui ne finit qu'en 1716, et dans laquelle les Fanariotes furent victorieux. Depuis ce temps, toutes les familles des boyards valaques s'éteignirent ou perdirent toute influence, et elles furent remplacées par des familles du Fanar (4).

(1) Entre autres moines qui vinrent dans les Principautés, fut le patriarche Niphon. Celui-ci conseilla à Rodolphe, voïvode de Valachie, d'introduire dans ce pays un grand nombre d'institutions byzantines.

(2) Par suite des dotations qu'ils ont reçues, les Lieux-Saints possèdent, dans les deux provinces, les plus belles propriétés, qui donnent un revenu d'à peu près 7 millions de francs par an. Cet argent sert à l'entretien des monastères et des écoles grecques de la Turquie, et à la propagation des idées russes.

(3) Voyez l'insurrection des Valaques contre les Grecs, sous Mathieu, en 1654, et sous Rodolphe, en 1668, dans l'*Histoire de la Valachie* de M. COLNIGIANO.

(4) La plupart des familles actuelles de boyards sont d'origine fanariote. Les familles historiques sont réduites à la condition des laboureurs.

Un Grec, Serban II, de la famille Cantacuzène, devenu Valaque par naturalisation, fut le premier qui ouvrit des négociations avec la Russie.

Ce Grec, devenu voïvode en 1679, envoya à Léopold, empereur d'Allemagne, un certain Brancowitz pour régler les conditions d'un traité par lequel l'empereur s'engageait à aider le voïvode à chasser les Turcs d'Europe, et, au cas où Constantinople eût été prise, Cantacuzène devait devenir empereur d'un nouvel empire grec (1).

Il fit des préparatifs pour la guerre, fit fondre une artillerie de 38 gros canons, et assembla une armée de 28,000 hommes qui s'augmenta ensuite jusqu'à 40,000 fantassins et cavaliers (2).

Mais, pour le bonheur des Principautés, ce Cantacuzène mourut en 1688 au moment de mettre ses projets à exécution. Il avait tourné les yeux vers la Russie, et, par l'entremise de l'archimandrite de Bosnie, il avait conclu une étroite alliance avec Jean et Pierre de Russie (3). Cette alliance est la plus ancienne que la Valachie ait faite avec les Russes.

Après la mort de Léopold I^{er}, arrivée en 1705, toutes relations diplomatiques cessèrent entre le successeur de Serban II, Constantin Brancovano, voïvode de Valachie, et la cour de Vienne. Ce voïvode tourna alors à son tour les yeux vers Pierre le Grand, qui commençait déjà à se rendre redoutable aux Turcs.

Après la bataille de Pultawa (8 juillet 1709), Brancovano envoya près du czar un ambassadeur nommé Castriola (4), et un traité secret fut conclu entre Pierre le Grand et C. Brancovano. Par ce traité, ce dernier s'engageait, si les Russes l'aidaient à secouer le joug de la Porte, à fournir des vivres à toute leur armée, à lever de son côté 30,000 hommes de troupes, et à exciter les Serbes et les Bulgares à la révolte contre les Turcs. Le czar s'engageait par contre à reconnaître Brancovano voïvode de Valachie, et à protéger la Principauté contre tous

(1) COGALNICIANO, *Hist. de Valachie*, p. 322.

(2) DEL CHIARO, p. 137.

(3) CANTIMIR, t. III, p. 480.

(4) ENGEL, *Gesch. der Wal.*, p. 336.

ses ennemis. Ce traité conclu, le czar donna au voïvode l'ordre de Saint-André (1).

Un an plus tard, le voïvode de Moldavie, Démétrius Cantimir, conclut avec le czar le traité suivant :

« La Moldavie contiendra tout le territoire compris « entre le Dniester et le Budjiak ; toutes les forteresses « sur la rive gauche du Pruth appartiendront de droit à « la Moldavie. Elle ne paiera aucun tribut à la Russie. Le « voïvode s'oblige à tenir 10,000 hommes dont la soldé « sera payée par S. M. l'empereur. La Russie ne pourra « jamais se mêler dans les affaires du pays, et il ne sera « permis à aucun Russe de se marier et d'acheter des « terres ou autres propriétés en Moldavie (2). »

Le czar ne tint pas ses engagements, et l'irrésolu voïvode de Valachie livra aux Turcs toutes les provisions destinées à l'armée Russe.

Le visir Baltadji avait passé le Danube avec ses troupes et s'était emparé des deux rives du Pruth. Là, pendant trois jours, les Russes furent foudroyés par l'artillerie ottomane, et Pierre le Grand ne dut sa liberté qu'aux plus précieux trésors que la séduisante Catherine livra au visir pour conclure la paix.

Brancovano fut alors déposé, conduit à Constantinople et décapité avec ses quatre fils.

Dès que la paix fut faite, les Fanariotes, profitant des mauvaises dispositions de la Sublime-Porte envers le nouveau voïvode valaque, et soutenus par la Russie elle-même, s'emparèrent, en 1716, du gouvernement des Principautés, après le règne d'Étienne III, qui, après la mort de son oncle Brancovano, avait gouverné la Valachie pendant deux ans.

Sous les Fanariotes, les Principautés tombèrent en décadence.

Après la victoire que la Russie remporta sur les Turcs, en 1774, on conclut le traité de Kaïnardji.

Ce traité assurait aux Moldo-Valaques une partie de leurs privilèges ; mais il donnait à la Russie le droit d'intervenir entre eux et la Sublime-Porte.

(1) COGALNICIANO, p. 351. — CANTIMIR, *Hist. de l'empire ottoman*.

(2) COLSON, p. 280.

Par le traité de Bucarest, qui fut conclu en 1812, et qui confirmait les traités et les conventions explicatives antérieures, la Russie s'empara de la Bessarabie. Le Pruth devint la frontière des deux empires.

Par le traité d'Akermann, conclu à la suite des troubles de la Valachie en 1821, les deux Principautés recouvrèrent le droit d'élire leurs voïvodes parmi les indigènes.

Enfin, par le traité d'Andrinople, conclu le 2/14 septembre 1829, il fut convenu entre les deux cours que la durée du gouvernement des voïvodes ne serait plus bornée à sept ans, mais qu'ils seraient nommés à vie; que les voïvodes pourraient régler les affaires intérieures, sans pouvoir néanmoins porter atteinte aux droits garantis par les traités. La Sublime-Porte reconnaissait que toutes les îles attenantes à la rive gauche du Danube et le chenal de ce fleuve formeraient la limite de la Valachie. Elle s'engageait à ne conserver aucun point fortifié dans cette Principauté, à ne tolérer aucun établissement de ses sujets musulmans sur la rive gauche du Danube, et à ne permettre à aucun d'avoir son domicile en Valachie. Les villes turques, situées sur la rive gauche du Danube, devaient être rendues à la Principauté, et les fortifications devaient être démolies sur cette rive. La Sublime-Porte s'engageait, en outre, à respecter le cordon sanitaire des quarantaines établi sur la rive gauche du Danube en Valachie. Les bâtiments moldo-valaques pourraient naviguer librement, munis des passeports de leurs gouvernements.

Par ce traité, les Principautés sont réintégrées dans tous les droits qui sont le sujet des anciennes capitulations; mais on va voir ce qui en est réellement résulté.

Jusqu'en 1828, époque à laquelle les troupes russes envahirent les deux pays, les capitulations avaient toujours été respectées par la Turquie, au moins dans leurs articles fondamentaux; jamais l'administration intérieure du pays n'avait éprouvé de difficultés de sa part, et, lorsqu'il s'y est introduit des abus, ils ont été enfantés par la politique du cabinet russe ou par la désastreuse administration des Fanariotes et des boyards avides et sans patriotisme.

Dès que le statut organique, élaboré par une commis-

sion de boyards, sous la présidence du consul général de Russie, M. Mintziaki, fut mis en vigueur, la Russie fut la première à violer les nouvelles conventions, et arracha à la Porte des firmans contre les droits nationaux des Moldo-Valaques.

La Russie voulut que tous les décrets des assemblées roumaines et des voïvodes n'eussent force de loi qu'après la sanction des deux cours. Le droit de sanction avait appartenu de tout temps à l'assemblée, et la Turquie l'avait toujours religieusement respecté; il lui fut enlevé par la puissance *protectrice*. Elle ravissait ainsi aux Roumains un droit qui constituait leur nationalité et en quelque façon leur indépendance.

La Russie s'arrogea ensuite le droit de reconnaître, de concert avec la Sublime-Porte, la nomination des voïvodes, laissant à cette dernière la faculté de les destituer par un firman.

Ainsi assurée d'une action vigoureuse sur les hommes qui devaient gouverner les Principautés, la Russie étendit tellement son influence, que les deux provinces furent bientôt exclusivement gouvernées par le consul général de Russie.

La politique continuellement suivie par la cour de Russie a consisté à exciter la Porte à la violation des droits des Principautés, et à pousser dans la même voie le gouvernement des boyards, afin que la nation moldo-valaque, perdant tout espoir du côté des Turcs et lassée du gouvernement national, n'eût rien de mieux à faire qu'à se jeter dans les bras du czar.

Un article du statut organique dispose que le consul général de Russie et le voïvode nommeront de concert l'inspecteur du cordon des quarantaines sur le Danube. En vertu de cet article, ce poste important fut confié à un sujet russe, et la Russie eut ainsi la clef de la Valachie et de la Turquie.

La censure russe défendit l'impression de tout livre renfermant l'ombre même d'une idée nationale. Cette censure interdit également la publication des ouvrages valaques écrits en caractères latins.

Le voïvode eut le droit de casser ou de renvoyer les sentences des tribunaux, et la justice devint un moyen

de gouvernement entre les mains du consul de Russie.

Sous le gouvernement de Bibesco, la langue nationale fut bannie du collège; les écoles primaires furent abolies.

La corruption devint tellement grande, que voïvode, consul russe, ministres, juges, employés, se partageaient le Trésor public en plein soleil, et la Russie tolérait tout, car elle voulait arriver à un cataclysme.

Du parti national en Valachie.

Cependant un parti national se forma peu à peu sous l'influence morale des idées françaises; il partageait les sentiments de la France et de l'Angleterre au sujet de l'intégrité de la Turquie.

En 1848, il se mit à la tête d'une manifestation populaire qui avait pour but de briser le protectorat du czar. Il proclama la suzeraineté de la Turquie sur les Principautés; le droit des Valaques de se donner des lois, et l'indépendance de leur administration intérieure. On mettait en outre le pays sous la garantie des puissances européennes.

La Russie somma la Sublime-Porte de se déclarer contre ce mouvement et de conclure le traité de Balta-Liman.

Par ce protocole, les Principautés perdirent le droit d'avoir une assemblée générale et d'élire leur voïvode.

La Russie exigea alors de la Sublime-Porte l'éloignement de tous les boyards valaques qui composaient ce parti et qui refusaient de décliner devant le commissaire russe, Duhamel, la responsabilité d'un mouvement qui avait pour but la destruction du protectorat de la Russie.

Depuis cette époque, le parti national anti-russe, le seul qui nourrissait des sentiments bienveillants pour les Turcs, fut banni et exilé par la Sublime-Porte elle-même. Toutefois, cette dernière ouvrit son sein à tous les exilés valaques, et les menaces de la Russie ne purent la déterminer à leur refuser asile.

Aujourd'hui, les habitants des Principautés sont généralement ennemis des Russes; les boyards seuls, et particulièrement les boyards d'origine fanariote, semblent tenir encore à la Russie, mais ils l'abandonneraient le

jour où, perdant toute influence dans les Principautés, elle ne disposerait plus des faveurs et des places qu'ils ambitionnent.

Quant au parti national, dispersé dans tous les pays, privé de chefs et de guides, il s'est beaucoup affaibli; mais la plupart des exilés sont restés fidèles aux idées qu'ils ont jusqu'ici défendues et qui les ont fait proscrire, et ils ne veulent point que l'on menace impunément l'intégrité de l'Empire ottoman.

Statistique.

La Valachie est située entre le 41° et le 45° degré de latitude septentrionale et entre le 43° $\frac{1}{2}$ et le 45° degré $\frac{1}{2}$ de longitude orientale du méridien de Paris.

La Valachie, y compris les 80 îles du Danube, est d'une étendue de 4,810 lieues carrées; elle est bornée par la Transylvanie, le banat de Temesvar, le Danube et la Moldavie.

La Moldavie est comprise entre le 45° 24' et le 48° 50' de latitude nord et entre le 47° 55' de longitude est; elle offre une superficie de 800 lieues carrées; elle est bornée par la Bessarabie, la Valachie, la Transylvanie et la Bucovine.

POPULATION.

La Valachie.	3,000,000 d'habitants.
La Moldavie.	2,000,000
La Bessarabie (Russie).	1,200,000
La Transylvanie (Autriche).	1,500,000
La Bucovine. (<i>idem</i>)	800,000
Le Banat.	600,000
Valaques de la Hongrie proprement dite, de la Servie et de la Bulgarie outre les Tintari.	1,000,000
La Moésie.	1,200,000
Total.	11,300,000 habitants.

La Bucovine, jadis province de la Turquie, et partie de la Moldavie, a passé sous la domination autrichienne en 1770.

La Bessarabie appartient à la Russie depuis 1812.

Les principales rivières de la Valachie et de la Molda-

vie sont l'Oltu (Aluta), Jio, Ardgesh, Ialomita, Dimbovitza, Siret, Pruth, etc.

On compte dans les deux Principautés plus de deux cents sources et ruisseaux.

Le Danube (Ister) sépare la Moésie de la Dacie de Trajan, depuis l'embouchure du Partisse (la Theiss) sous 38° de longitude géographique et 45° 10' de latitude, jusqu'à sa chute dans la mer Noire sous 47° 20' de longitude et 45° 25' de latitude. De nos jours il sépare l'empire Turc proprement dit de la Thémisienne et des Principautés Danubiennes.

Le fleuve Tierna, qui se jette sur la rive gauche du Danube sous 40° 08' de longitude et 40° 40' de latitude, forme la limite occidentale de la Dacie Australe (Valachie) ; sous 40° 20' de longitude et 43° 50' de latitude, le Danube reçoit sur sa rive droite le ruisseau Ratier ; sous 45° 40' de longitude et 45° 28' de latitude, il reçoit sur sa rive gauche le fleuve Siret qui sépare la Dacie Australe de la Dacie Orientale.

L'Aluta ou Alutus, l'Argesh et d'autres fleuves et rivières de la Valachie se jettent aussi dans le Danube. Sur les deux rives de ce grand fleuve, on trouve un grand nombre de villes et forteresses bâties, les unes avant l'arrivée des Romains, les autres par les Romains eux-mêmes ; entre autres Tierna ou Cierna d'après Ptolémée, ou Zernes d'après Ulpian, bâtie par l'empereur Trajan ; Ratiara, Achium, Dinogenia, Trimanium (Rousciuk), Quinto-Dimum, Anasanum (Nicopoli), Lucernariaburgus, Lapidaria, Eryma, Palatiolum, Sicibida, bâties par Justinien ; Bolonia (Vidin), Caracala, etc. (1)

La Valachie possède quinze quarantaines sur le Danube ; la Moldavie n'en a qu'une seule.

La Valachie se divise en 18 districts ; chaque district se subdivise en arrondissements ; on compte 64 arrondissements en Moldavie, et 90 en Valachie. Bucarest, capitale de la Valachie, renferme 120,000 habitants ; Iassy, capitale de la Moldavie, en compte 90,000.

Il y a dans chaque district un administrateur et un tribunal civil.

(1) Voir l'*Istriana* de Lauriano. *Magasin historique*, t. II, n° 2.

La Valachie a vingt-deux villes, douze bourgs et trois mille six cents villages ; la Moldavie compte trente-quatre villes et dix-neuf cent vingt villages.

Le revenu.

Le revenu des Principautés est insignifiant à cause de son organisation vicieuse. Il consiste dans la ferme des salines, les douanes, le revenu des domaines appartenant à l'Etat, le droit de paccage, l'exportation du bétail, la taxe des rangs et des procès, la contribution des paysans et des patentés, etc.

En Moldavie, il consiste dans l'impôt sur le revenu des églises, la contribution des paysans et des cigaines, des négociants, des juifs, des colons, etc.

La contribution pèse sur les classes qui ne jouissent d'aucuns droits politiques :

- Les paysans,
- Les patentés,
- Les mazils et fils de mazils,
- Les colons,
- Les cigaines de l'Etat,
- Divers autres individus, pâtres, fils de prêtres, juifs, cabaretiers moldaves.

Les non-contribuables sont :

- Les boyards et les fils des boyards,
- Les nïamouri ou nobles d'origine,
- Le clergé (en Valachie),
- Les employés,
- Les postelnici et fils de postelnici,
- Les dorobants,
- L'armée,
- Les gardes frontières,
- Les cigaines des particuliers,
- Les veuves,
- Les sujets étrangers,
- Les propriétaires de meubles et immeubles,
- Les domestiques

Et quelques paysans dispensés pour divers motifs, ainsi que les exemptés par la milice.

Le budget moldave est de 10 à 12 millions de piastres valaques ; les dépenses ne dépassent pas le revenu. Le budget valaque est de 18 à 21 millions de piastres, les dépenses sont moins grandes que le revenu. Mais depuis l'occupation par les Russes en 1848, les deux Principautés ont contracté des dettes immenses et les dépenses ont de beaucoup dépassé les revenus.

La Valachie seule possède plus de quarante sources minérales.

Dans les montagnes des Principautés on trouve de l'or, de l'argent, du cuivre, du mercure, du fer, du bitume, du charbon de terre, de l'ambre noir, du soufre, du goudron, du nitre, de la chaux. -- La plupart des mines ne sont pas exploitées.

Le sol produit en abondance du blé, du maïs, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du thym, du chanvre, du tabac, etc. Les vignes y sont très-répandues ; toutes sortes d'arbres fruitiers y croissent en grande quantité. On y voit des forêts immenses.

On trouve en Valachie des ours, des sangliers, des loups, des lièvres, des renards, des cerfs, des chevreuils, etc. Dans les montagnes de la Moldavie, on trouvait il y a quelque temps encore des taureaux sauvages. On y voit de nombreux troupeaux de brebis, des vaches, des bœufs, des buffles et des chevaux.

Les Principautés se divisent en pays plat vers le Danube et en pays montagneux vers les Carpathes. Les quatre saisons y sont très-marquées.

On compte en Valachie sept ou huit hôpitaux.

De l'état social des paysans dans les Principautés du Danube.

Avant l'arrivée de Râdo-Negro en Valachie et de Dragos en Moldavie, ces provinces étaient divisées en plusieurs petits états dont les mœurs et les coutumes furent respectés par les nouveaux arrivants. Les montagnes étaient plus habitées que la plaine ; chaque habitant était propriétaire d'une partie du sol.

Les plaines qui étaient presque désertes à cause des invasions des barbares, étaient à la disposition de l'Etat, et formaient ce que les Romains appelaient l'*ager publicus*.

Sous Michel Bassaraba I^{er}, un grand nombre de Valaques de la Moésie, effrayés par l'arrivée des Turcs en Europe, émigraient en Valachie. Chaque propriétaire divisa alors son domaine. Il en conserva une partie et en donna une autre aux nouveaux colons, à condition que ceux-ci cultiveraient à son profit une troisième portion dont il restait propriétaire.

Les colons devaient consacrer à cette culture un certain nombre de journées de travail, et cette charge qui leur incombait, se nomma et s'appelle encore la *CLACA* (1).

Plus tard, une partie des colons, ainsi que la plupart des petits propriétaires appelés *mosmeni* ou *resaci*, furent forcés de se vendre avec leurs propriétés à leurs voisins plus riches : ce fut là le commencement du servage dans les Principautés.

Michel le Brave décréta que les paysans ne pourraient plus quitter la terre où ils se trouveraient déjà établis. Depuis cette époque, le régime féodal devint puissant ; on vendait les terres avec les paysans, et leurs noms étaient consignés dans l'acte de vente. Le propriétaire héritait de la fortune du serf lorsque ce dernier mourait sans héritiers. Les seules restrictions au droit absolu du propriétaire étaient celles-ci : le seigneur ne pouvait s'emparer ni de l'argent, ni des bestiaux, ni des instruments de ses paysans. Il pouvait les punir correctionnellement, mais il n'avait pas le droit de leur ôter la vie. — Tout lui était permis, sauf ces deux prohibitions.

Ce régime s'était aussi introduit en Moldavie.

Les lois de Basile, voïvode de Moldavie, et de Mathieu, voïvode de Valachie, donnèrent plus de force à ces coutumes ; ces deux voïvodes décrétèrent que tout propriétaire qui recevrait un serf étranger sur sa terre serait condamné à payer 12 litres d'argent à l'Etat et 24 au propriétaire du serf réfugié.

Depuis lors le pays fut divisé en deux camps, et le peu-

(1) N. BALCESCO, *Mag. hist.*, t. II.

ple, victime toujours et partout, devint insensible à la voix du voïvode, des boyards et de la patrie.

Bientôt des émigrations immenses eurent lieu, et dans la séance du 5 août 1746 l'assemblée générale de la Valachie décréta l'affranchissement de tous les paysans. L'assemblée générale de la Moldavie se hâta de suivre cet exemple, car le manque de bras privait les boyards de leurs revenus, et l'absence des contribuables privait l'Etat des ressources de l'impôt.

Quoique la mesure prise par les boyards eût été déterminée par un sentiment essentiellement égoïste, on voulut indemniser le propriétaire des *sacrifices* qu'il faisait; on leur accorda un certain nombre de scutelniks, c'est-à-dire de paysans qui dépendaient entièrement d'eux, et on fit une loi qui régla la condition de ces paysans et de ceux qui vivaient en dehors de ces conventions.

Mais la nouvelle loi ne répondit pas à l'attente générale. D'après cette loi, chaque paysan devait fournir vingt-quatre jours de *claca* au seigneur; donner la dixième partie de ses produits et ne jamais quitter le village qu'il habitait sans la permission du propriétaire.

La réforme de 1744, connue sous le nom de réforme Mavrocordato, avait été loin d'améliorer le sort des paysans. Le servage n'est qu'une conséquence de la *claca*, et celle-ci ne fut pas abolie. Aussi les relations des paysans avec les propriétaires restèrent toujours les mêmes, à cette exception près que le propriétaire y trouva le moyen de se soustraire à plusieurs obligations qui lui étaient imposées envers les paysans et qui consistaient à leur fournir les instruments de travail nécessaires et à les nourrir pendant leurs maladies ou en temps de disette.

Les paysans furent en outre obligés de payer à l'Etat une contribution dont ils avaient été affranchis jusque-là en leur qualité de serfs.

C'est alors, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que les paysans commencèrent à émigrer.

En 1760, la Valachie était presque déserte. En 1775, des milliers de paysans quittèrent leurs maisons et se livrèrent au brigandage. En Moldavie, Grégoire Ghika, touché de l'Etat des paysans, réduisit en 1766 leur redevance à douze jours de *claca*; mais plus tard les boyards le forcèrent à dé-

truire les effets de cette bienfaisante réforme par un décret daté du 30 septembre 1777. Outre des douze jours de travail, les paysans furent alors contraints de donner aux propriétaires deux jours de *claca*. Leur position se trouva encore aggravée par différentes mesures, et leur sort fut pire qu'avant la décision de l'assemblée de 1746.

En 1790, sous Alexandre Mourouz, on augmenta encore le poids de leurs charges.

D'après le statut organique imposé aux Principautés par la Russie, chaque paysan est tenu de payer par année une contribution de 30 piastres à l'Etat. Toute corvée a été abolie, sauf celles ordonnées pour la confection des routes. Cette corvée, sous le gouvernement de Bibesco, équivalait à six jours de travail.

On arrêta que le propriétaire serait obligé de donner au paysan sujet à la *claca* une portion de terrain suffisante pour son habitation, son jardin et pour le paccage de deux paires d'animaux propres au labour; qu'il aurait en outre droit pour le nombre de bestiaux ci-dessus désigné, à trois payons de terre labourable qu'il serait tenu de cultiver. On décréta que le paysan qui recevrait ces avantages, serait tenu de travailler au profit du propriétaire avec tous ses bestiaux douze jours par an, de lui donner un jour de labour, et de faire pour lui un transport à une distance de six lieues, et que le propriétaire pourrait, s'il le jugeait bon, exiger une indemnité en argent en échange de ce travail. Le paysan doit, en outre, payer la dîme sur tous ses produits, et ses redevances sont diminuées en proportion du terrain qui viendrait à lui manquer. Le nombre des bestiaux propres au labour qu'il possède détermine la quantité de terrain à laquelle il a droit.

En Valachie, les paysans doivent fournir en outre au propriétaire pour exploiter sa terre, quatre hommes sur cent familles. Le propriétaire se réserve le droit de vendre sur ses terres et de jouir des cours d'eau et des forêts.

Les paysans sont tenus de payer une somme annuelle pour la caisse communale; ils paient encore pour l'entretien des candidats des villages, pour le prêtre, pour les docteurs, pour les militaires, etc.

En Moldavie, le propriétaire a le droit de prendre un homme sur dix familles pour le service de sa terre. Cette

corvée pèse sur les plus pauvres. Outre les douze jours de travail, le paysan est tenu de faire un transport à seize lieues ou deux transports à une distance de huit lieues, et de plus deux transports de bois. Ceux qui n'ont pas de bœufs doivent travailler quatre jours de leur personne, et tous sont en outre obligés de travailler quatre jours aux réparations nécessaires sur la terre du seigneur.

Les paysans peuvent se transporter sur une autre terre, mais ils sont tenus de prévenir, six mois avant la Saint-Georges, le propriétaire et le gouvernement.

Tel fut l'état des paysans dans les Principautés jusqu'en 1848; époque à laquelle on décréta, sous le coup des événements, leur appropriation, moyennant une indemnité aux propriétaires pour les terrains que les derniers s'obligeaient à rendre aux paysans; mais la Russie s'y opposa.

Sous ce rapport, la Turquie a marché plus vite dans la voie du progrès que beaucoup d'autres nations. L'Autriche a aussi, depuis les derniers événements, rendu les paysans propriétaires.

De l'état religieux dans les Principautés du Danube.

Les Goths reçurent le christianisme des colons romains sous le règne de Constantin le Grand; les Valaques étaient donc devenus chrétiens avant cette époque.

On sait que l'an 948, lorsque Güla, prince des Hongrois et des Valaques (en Transylvanie), embrassa la religion grecque du rite oriental, les Valaques des Principautés professaient déjà la religion de cette église (1).

Tous les efforts de Rome pour rattacher les Roumains à sa communion demeurèrent infructueux. Dans le commencement du XIII^e siècle, le roi Bella, conseillé par Grégoire IX, voulut forcer les Valaques de la Transylvanie et du Banat à s'unir à l'Eglise catholique; mais les Valaques s'y refusèrent obstinément et émigrèrent en Valachie et plus tard en Moldavie.

Après le concile de Florence en 1439, il y eut une

(1) LAURIANO, *État politique et religieux de la Transylvanie* (Mag. hist., t. III.)

grande agitation dans les deux Principautés, on désavoua les métropolitains qui avaient signé dans le concile l'union avec les latins. On rejeta les caractères latins dont on s'était servi jusqu'alors dans les livres et on adopta les lettres cyrilliennes. On alla jusqu'à brûler tous les papiers, tous les manuscrits écrits en langue latine ; la messe ne fut plus dite ni en latin, ni en valaque, mais en slave. La plupart des livres furent alors écrits dans cette langue que personne ne comprenait, et il en résulta une aveugle superstition et une déplorable ignorance (1).

C'est ainsi que la langue slave s'introduisit dans les églises valaques. La messe fut dite en slave jusqu'au jour où l'influence des Fanariotes se développa dans les Principautés ; la langue grecque remplaça alors le slave. Le patriarche grec Niphon inaugura les usages grecs dans l'église valaque.

Depuis la chute des Fanariotes, la langue valaque fut remise en usage dans les églises, et ce n'est que dans les monastères appartenant aux Lieux-Saints qu'on dit encore la messe en grec. On espère que bientôt l'Eglise roumaine reprendra ses anciens droits.

Le clergé, dans les Principautés, est divisé en deux classes : les prêtres et les moines.

Les prêtres sont mariés, ils cultivent la terre et partagent le sort des autres paysans.

Les moines ne sont pas mariés ; ils se subdivisent en caluhers grecs qui administrent les biens des monastères dédiés aux Lieux-Saints et en religieux qui vivent dans les couvents.

Les premiers sont riches, ils n'ont aucun rapport avec le peuple et vivent en grands seigneurs. Les seconds sont nourris dans les couvents, ils mènent une vie misérable. Il existe aussi dans les Principautés plusieurs couvents de religieuses.

Le chef suprême du clergé est le métropolitain ; il préside les assemblées dont les évêques font partie.

Le haut clergé a le droit de se mêler aux affaires des familles en vertu d'un Code ecclésiastique qui a créé un tribunal de prêtres nommé Consistoire. Ce tribunal juge

(1) COGALNICIANO. *Hist. de la Valachie et de la Moldavie.*

les différends survenus entre mari et femme, et a la faculté de prononcer le divorce.

Chaque Principauté a un métropolitain et plusieurs évêques.

Le clergé est privilégié comme la classe des boyards, il n'est pas soumis aux peines corporelles. En Valachie, il est exempt d'impôts et il jouit de diverses immunités.

Outre les églises, la Valachie compte soixante-neuf monastères et la Moldavie cent vingt-deux ; le nombre des prêtres et des moines est considérable.

Les monastères sont très-riches dans les deux pays ; en Moldavie, par exemple, les monastères grecs, au nombre de vingt-neuf, possèdent cent soixante terres ; les monastères indigènes, au nombre de quatre-vingt-treize, ont deux cent vingt-cinq terres. Le revenu des seuls monastères dédiés aux Lieux-Saints dans les deux Principautés peut monter à *sept millions de francs* par an.

Tous ces monastères, quoique riches, n'ont ni bibliothèque, ni aucunes choses d'art.

On a souvent demandé s'il y a quelque différence entre la religion grecque professée en Russie et la religion grecque du rite oriental professée dans les Principautés. Les Valaques considèrent les Russes comme schismatiques, parce qu'ils ne reconnaissent pas le patriarche de Constantinople comme chef de leur Eglise et ne reçoivent pas non plus l'onction sainte de Constantinople. Il y a en outre quelque différence dans les carêmes et dans quelques autres détails de liturgie.

Ces différences suffisent pourtant à établir une profonde dissidence entre les fidèles des deux Eglises. — En voici un exemple. — L'archimandrite Josaphat, l'homme le plus instruit du clergé valaque, aidé par M. Marin, a fondé une chapelle à Paris. Avant la fondation de cette chapelle, les Valaques ne pouvaient entendre la messe que dans la chapelle russe ; mais ils aimaient mieux laisser leurs enfants non baptisés ou enterrer leurs morts sans prêtre que d'avoir recours aux prêtres russes.

Le gouvernement français a compris tout de suite l'importance politique qui se rattachait à la fondation de cette chapelle, car aussitôt que la demande de sa forma-

tion a été présentée au ministre par l'ambassadeur turc, elle a été accordée.

Des voïvodes des Principautés.

D'après le statut organique, le voïvode (1) doit être pris dans le rang des boyards de première classe ; il doit avoir deux générations de noblesse ; il est élu par une assemblée extraordinaire composée de grands boyards représentant eux-mêmes des boyards de rang inférieur, du haut clergé et de quelques négociants ; le choix de l'assemblée doit être reconnu par la Russie et la Sublime-Porte. Tout boyard qui a chance d'être nommé voïvode est par le fait désigné d'avance par la cour de Russie. Cette raison et les dispositions du traité d'Akerman mettent le voïvode dans une dépendance absolue de la Russie, et, quoique indigène, il se trouve paralysé et plus incapable de faire le bien de sa patrie que les voïvodes fanariotes.

Le principe électif des voïvodes roumains a été la principale cause d'une grande partie des maux qui pèsent sur les Principautés. Ce principe ne saurait être bon qu'en théorie ; en pratique, il est détestable. Ce sont les funestes suites de l'élection des chefs qui ont fait la fortune du principe héréditaire chez certaines nations.

Nous ne connaissons pas un seul Roumain, à quelque parti qu'il appartienne, jouissant d'une certaine popularité, doué de qualités ordinaires et remplissant les conditions de naissance exigées, qui n'ait pas rêvé de monter sur le trône des Principautés.

Un tel sentiment peut être excusé jusqu'à un certain point : chacun se croyant en état de faire le bien de son pays, tous peuvent solliciter une telle dignité quand la loi ne le défend pas. Malheureusement, dans un pays comme la Valachie et la Moldavie, qui vit surtout par l'influence étrangère, par combien d'épreuves celui qui désire le pouvoir n'est-il pas obligé de passer, combien de capitulations de conscience ne doit-il pas faire pour y arriver ?

Arriver à la voïvodie par l'influence étrangère, l'in-

(1) Nous nous sommes continuellement servi du nom de voïvode au lieu de celui d'hospodar. On comprend bien que c'est la même dignité.

fluence russe par exemple, n'est-ce pas admettre la négation des droits de la patrie? n'est-ce pas une trahison envers elle?

Examinons l'histoire des Principautés. Comment les Hongrois, les Polonais, les Tartares même, les Grecs, et depuis, les Russes, se sont-ils immiscés tour à tour dans les affaires des provinces moldo-valaques? Comment avons-nous été amenés à subir leur influence, si la cause n'en est pas dans les avances que tout boyard faisait à l'étranger pour que celui-ci l'aidât par son influence à arriver au pouvoir?

Faut-il énumérer ici les différentes époques où ces faits déplorables se sont accomplis? Faut-il citer les différents boyards ou voïvodes qui ont attiré les étrangers dans leur patrie? Il serait trop long de passer en revue tous ces noms détestés et toutes ces dates funestes; bornons-nous à l'époque où l'influence russe s'est introduite dans les Principautés.

Serban II Cantacuzène, tremblant de perdre le trône de la Valachie à cause des intrigues des boyards qui voulaient le remplacer et y arriver par l'influence de la Turquie, tourna les yeux vers l'Autriche et la Russie et conçut le projet insensé de chasser les Turcs d'Europe.

C. Brancovano, voïvode indécis, menacé de se voir détrôné, conclut en même temps que Cantimir, voïvode de Moldavie, avec Pierre le Grand, un traité dans lequel ils n'avaient ni l'un ni l'autre oublié de stipuler pour première condition l'engagement que prenait le czar de les reconnaître pour toujours voïvodes.

Quelques historiens ont prétendu que les Turcs voulaient à cette époque faire des Principautés deux pachaliks; mais l'avènement des Fanariotes ne prouve-t-il pas que c'est là une fable inventée par quelques plumes dépendantes. Ces Grecs, si corrompus d'ailleurs, ne surent-ils pas sauver leur indépendance?

Nous croyons encore moins ceux qui prétendent que la Porte choisit les Fanariotes pour se venger contre les Roumains de ce que ceux-ci avaient conclu un traité avec la Russie, et qu'elle leur envoya ces princes, sachant bien qu'elle leur infligeait ainsi un fléau. — La Porte consentit à la nomination des Fanariotes pour couper court aux

intrigues des boyards qui avaient recours tantôt au Divan et tantôt à la Russie, et surtout pour assurer sa domination sur les Principautés. Elle crut confier leur gouvernement à des hommes sûrs et qui semblaient avoir moins de penchant pour les Russes que les boyards valaques. Elle se trompa, mais tel fut certainement son but.

A l'heure qu'il est, la plupart des aspirants aux trônes des Principautés sont en route : les uns sont à Vienne, d'autres à Paris, tandis que d'autres encore restent près des Russes.

Quel que soit l'avenir que Dieu prépare à notre patrie, tant que le gouvernement des Principautés ne sera pas héréditaire, il n'y aura de garantie, ni pour les Principautés ni pour la Sublime-Porte ; la Russie aura toujours un pied dans ce pays ; elle y exercera toujours son action par les boyards aspirant aux trônes.

Des Assemblées nationales dans les Principautés.

Ce n'est pas à la Russie que les Roumains doivent le droit d'avoir une assemblée nationale ; ce droit, ils l'ont eu de toute antiquité. Ils en ont joui avant que les Principautés ne fussent placées sous la suzeraineté de la Porte ; ils l'ont eu encore depuis cette époque, et même sous le règne des Fanariotes. La seule différence qu'il y ait entre les dernières assemblées et les anciennes, c'est que jadis une assemblée se composait des hommes choisis dans toutes les classes de la société, tandis que, sous le régime russe, ces assemblées ne représentaient que les classes privilégiées.

Parmi les documents qui peuvent servir à prouver l'existence de ces assemblées, nous parlerons de la déclaration faite par l'assemblée générale de la Valachie en 1746 au sujet de l'affranchissement des paysans valaques (1). Cet acte est revêtu de quarante-cinq signatures, et sa date correspond au règne des Fanariotes. Un autre acte de la même année sur ce même sujet fut signé par soixante-cinq membres de l'assemblée.

Une déclaration semblable de l'assemblée de Moldavie,

(1) *Magasin historique*, t. II, p. 280.

faite en 1749, est couverte de cent soixante-dix signatures (1); les membres qui la signèrent sont des prêtres qui représentaient le clergé, des boyards de toutes les catégories représentant leur classe, et enfin cinquante représentant du peuple moldave (2).

Il résulte de ces actes que les Roumains avaient, avant le statut organique, des assemblées composées d'hommes pris dans toutes les classes; que la Porte, malgré tous les firmans délivrés contre l'esprit des traités, avait toujours respecté les droits les plus essentiels de la nation, même sous le plus désastreux des pouvoirs, celui des Fanariotes.

Maintenant passons aux assemblées sous le régime du protectorat de la Russie.

Cette espèce d'assemblée est composée de boyards et présidée par le haut clergé; pour être élu député, il faut être boyard et fils de boyard, et posséder de plus une propriété territoriale. Pour être électeur, il faut jouir de qualités presque égales.

L'assemblée discute le budget, fait des propositions aux voïvodes, discute et vote les lois qui lui sont présentées. Mais les nouvelles clauses insérées dans le règlement par la Russie ne lui permettent de faire aucune innovation sans l'approbation de la Russie.

Le voïvode, sur l'invitation du consul russe, a le droit de décréter la clôture de cette assemblée.

Depuis l'année 1848, l'assemblée a été abolie, et le peuple l'a vu disparaître avec plaisir, car elle ne représentait plus ses intérêts; elle était, au contraire, la représentation d'une classe privilégiée agissant contre le peuple.

Des Boyards.

La dignité de voïvode est personnelle, et les autres dignités le sont aussi; les fils héritent des biens particuliers

(1) Cet acte fut publié d'après deux copies envoyées, l'une par M. Ur-mousky, et l'autre par le spatar Sion, à la rédaction du *Magasin historique*. L'original se trouve au musée d'Odessa.

(2) Parmi tous ces noms qui indiquent l'humble origine de ceux qui les portaient, nous citerons les suivants: Stefan Kacha, S. Choimaro, Tudor Botesato (le baptisé), Manole Pissero, Tanase, beau-frère de Dobri, Negoita, Toudar, fils d'Elie. (Voir le *Magasin historique*, t. II, p. 292.).

de leur père ; mais il leur faut servir l'Etat pour acquérir à leur tour des titres.

Les boyards étaient autrefois classifiés de la manière suivante :

1° Le grand ban de Craïova était gouverneur de cinq districts.

2° Le grand vornik, ministre de l'intérieur ;

3° Le grand logothète, ministre de la justice ;

4° Le grand spatâr, chef des armées ;

5° Le grand vestiar, ministre des finances ;

6° Le grand postelnique, ministre des affaires étrangères.

Les boyards de la seconde classe étaient, comme les premiers, au nombre de six ; ils portaient un bâton en argent, mais point de barbe, ce privilège appartenant exclusivement aux premiers. Les voïvodes les appelaient : *Mes fi-dèleș boyards*. Ils avaient place dans ce conseil des six grands boyards, mais pas de voix délibérative, si ce n'est lorsque le voïvode demandait leur avis (1).

Ces six boyards de seconde classe étaient :

1° Le grand aga, préfet de police et capitaine des chasseurs ;

2° Le grand cluciar, fournisseur général de l'armée ;

3° Le grand paharnik, qui versait à boire les jours de cérémonie ;

4° Le grand stolnik, intendant de la cour ;

5° Le grand caminar, qui commandait la garde du palais ;

6° Le grand commis, qui inspectait les écuries de l'Etat.

Ces deux classes de boyards prenaient place au conseil dans les jours ordinaires.

La troisième classe, composée de sept boyards, y siégeait seulement dans les grandes occasions. C'étaient :

1° Le grand serdar, chef de la cavalerie ;

2° Le grand slandjîar, qui commandait le service du palais ;

3° Le grand pitar surveillait le service des vivres de l'armée.

4° Le grand armash, inspecteur des prisons ;

(1) COGALNICIANO.

- 5° Le grand portier, maître des cérémonies;
- 6° Le grand setrar, inspecteur des tentes de l'armée;
- 7° Le grand cluciar de Arié inspectait les magasins de l'armée;

Ces charges étaient en même temps militaires et civiles; chaque haut dignitaire avait sous lui deux ou trois lieutenants. Le grand commis, par exemple, avait à son service un second et un troisième commis, et une foule de sous-commis. Il en était de même des autres grands employés.

En temps de guerre, toute cette poussière de petits boyards prenaient les armes et avaient chance d'arriver aux premières dignités; mais, en temps de paix, ils se mettaient au service des grands boyards fonctionnaires et jouissaient des privilèges accordés aux grands. — Les fonctions n'étaient données que pour une année; mais les boyards, en quittant leurs fonctions, conservaient leurs titres.

Cette institution est en partie l'œuvre du patriarche Nippon, qui, sous Rodolphe le Grand, introduisit dans les Principautés beaucoup d'usages puisés dans les mœurs de Constantinople.

Depuis le règne de Michel le Brave, les immigrations des Grecs du Fanar et de la Roumélie devinrent plus fréquentes dans les Principautés, et alors commença entre eux et les boyards valaques une lutte qui ne finit qu'avec la destruction totale de ces derniers. Sous les Fanariotes surtout, on vit disparaître presque tous les noms historiques. Les descendants des familles nobles, qui avaient fourni pendant plusieurs siècles des défenseurs à la cause sacrée de l'indépendance nationale, périrent en même temps que cette indépendance; et à l'heure qu'il est, les rares descendants de ces illustres maisons sont réduits à l'état de simples laboureurs. Il ne leur reste plus de leur ancienne illustration que de vieilles chartes poudreuses et le titre de nobles d'origine que les paysans, leurs voisins, respectent encore en eux.

C'est ainsi que la noblesse historique fut remplacée par une bourgeoisie étrangère.

On reproche aux boyards leur indifférence pour la patrie; mais si leur cœur a cessé de battre à sa voix, c'est que le boyard d'aujourd'hui n'est plus de race roumaine,

et qu'aucun souvenir historique ne se rattache à son nom.

D'après le statut organique, le nombre des titres auxquels est attachée la qualité de boyard est réduit à douze ou treize.

Ils sont classifiés de la manière suivante :

PREMIÈRE CLASSE.

Le grand ban ;
Le grand vornik ;
Le grand logothète ;
Le logothète du culte ;
Le postelnik ;
L'aga ;
Le vornik de ville et des prisons.

Cette classe est, pour ainsi dire, la classe dominante, et elle se considère comme la noblesse du pays.

La seconde et la troisième classe des boyards sont composées des cluciars, des faharnicks, des serdars, des piturs, des contipintos; ceux-ci forment une espèce de bourgeoisie. Les boyards de ces deux dernières classes ont droit d'occuper des places secondaires.

Cette organisation est à peu près la même en Moldavie.

Le fils d'un boyard est exempt de contributions, mais il ne peut pas jouir des mêmes privilèges que son père.

Les boyards ne sont pas aimés par le peuple, et la chose est toute naturelle, car les premiers ont des droits et point de devoirs, tandis que le peuple n'a que des devoirs et point de droits. Cette organisation doit infailliblement créer deux camps ennemis.

Les boyards de la première classe sont détestés par ceux de la seconde et de la troisième, par suite de la jalousie que ressentent les derniers, et ceux-ci sont souverainement haïs et détestés par le peuple, avec lequel ils se trouvent en relations plus directes, et qu'ils rendent victime de la plus indigne tyrannie.

Les boyards ne peuvent subsister avec leurs privilèges que sous la protection d'une influence étrangère, qui les impose au pays. Mais toute puissance qui voudra les soutenir un instant sera bientôt forcée de les abandonner, car

elle se mettra dans une situation hostile vis-à-vis du peuple, et, dans ce cas, la Russie, changeant de rôle, s'empresserait d'embrasser les intérêts du peuple contre les boyards. — Inutile d'ajouter que la même duplicité la guiderait dans le choix de ce nouveau rôle.

L'armée.

L'armée régulière valaque ne fut établie que sous Mirce I^{er} ; il organisa le corps des dorobants, qui comptait 10,000 hommes et formait la meilleure infanterie de la Principauté (1).

Les autres troupes de la Valachie étaient :

Les rouyes du pays, au nombre de 5,000, commandés ar le grand échanson.

La légion étrangère, ou *Seïmenis*, au nombre de 2,000 hommes ; c'était aussi un corps d'infanterie.

1,500 lefedgis (aussi fantassins) formaient un régiment.

500 saraccis et 500 scutelnici composaient deux escadrons de cavalerie.

Il y avait encore 500 chasseurs à cheval et autant à pied ; 2,000 Cosaques à cheval et à pied, avec leur propre colonel ; 1,000 zipcaines à cheval et 1,000 autres cavaliers étaient sous les ordres du postelnik ; 500 arbalétriers et, plus tard, 500 artilleurs commandés par le grand armash.

Enfin 500 huissiers et 500 pages étaient affectés à la garde du palais. Leur costume était polonais (2).

Toutes ces troupes formaient un effectif total de 30,000 hommes.

Dans les dix-huit districts de la Valachie, il y avait en outre dix-huit capitaineries. Chaque capitaine commandait 1,000 hommes qui ne recevaient pas de solde, mais qui étaient exempts de toute contribution. Ces troupes ne servaient que pendant la guerre. Il existait encore dans toute la Valachie une espèce de milice composée d'hommes libres nommés slangitores, et tous les boyards entretenaient de plus des hommes d'armes attachés à leurs per-

(1) COGALNICIANO, *Hist. de la Valachie*, p. 72.

(2) COGALNICIANO, *Hist. de la Valachie*, p. 73.

sonnes, et qui en temps de guerre se joignaient à l'armée.

L'armée moldave, sous Etienne le Grand, comptait 40,000 indigènes et 14,000 étrangers (1).

Les *đorobants* à pied, divisés en huit capitaineries.

Les *calarashis* de Terra, au nombre de 11,000 hommes, sous les ordres de onze capitaines et commandés par le grand *hetmann*.

Les *pantiris*, corps de cavalerie (2).

Deux corps de *calarashs*; de Galatz et de Constantinople.

Les *umbatori*, de Hotine et de Soroka (deux corps).

Un corps de *foustashs*.

Les *curteni* ou troupes de la cour, divisés en *capii din casso*; puis les *aprodís* du Divan, les *paici*, les *pastelnicii*, les *paharnicii* (3), les *holnicci*, les *armasi*, les *portiar* (les portiers) et les canonniers, sous le grand capitaine (4).

Venaient ensuite les troupes étrangères.

Les *scimaines*. — Infanterie.

Quatre capitaineries composées de Hongrois et d'Allemands, quatre de Cosaques, quatre de Tartares et deux de Turcs et Tartares.

Après la mort de Michel le Brave et d'Etienne, la force armée des Principautés fut négligée, et, sous le règne des Fanariotes, elle fut presque abolie et remplacée par une garde étrangère.

Depuis la mise à exécution du statut organique en 1833, et après la nouvelle organisation de l'armée qui suivit les événements de 1848, les forces des Principautés se composent de la manière suivante :

POUR LA VALACHIE. — *Milice régulière* :

INFANTERIE. — 3 régiments, 6 bataillons, 24 compagnies.

CAVALERIE. — 3 escadrons de lanciers.

ARTILLERIE. — 2 batteries légères.

POMPIERS. — 1 compagnie.

En tout. 6,000 hommes.

(1) CANTIMIR, p. 2, k. 7.

(2) MIRON et N. COSTINI.

(3) N. BALCESCO, *De la force armée des Moldaves (Magasin historique)*.

(4) CANTIMIR, p. 2, k. 8.

Report.	6,000 hommes.
GENDARMERIE LÉGÈRE. — 2 régiments, 17 compagnies.	
(Chaque régiment est commandé par un colonel.)	
En tout.	4800 hommes. 1800
GARDES-FRONTIÈRES. — 2 régiments sous le commandement de 2 colonels; 12 compagnies sur la ligne du Danube; 8 compagnies sur la frontière d'Autriche.	
En tout.	6,644 hommes.
Total.	<u>17,444 hommes.</u>

POUR LA MOLDAVIE. — *Milice régulière :*

INFANTERIE. — 2 régiments, 4 bataillons, 16 compagnies.	
CAVALERIE. — 3 escadrons de lanciers.	
ARTILLERIE. — 1 batterie légère.	
POMPIERS. — 1 compagnie.	
En tout.	3,540 hommes.
GARDES-FRONTIÈRES et GENDARMERIE.	6,000 hommes.
Total.	<u>9,540 hommes.</u>

Total général pour les deux Principautés : 26,984 hommes (1).

Le recrutement ne pèse que sur les paysans contribuables; les boyards, les négociants, les artisans, les manufacturiers, les cigaines, les juifs et les domestiques sont exempts du service.

Les paysans ne fournissent que deux hommes sur cent familles.

L'armée irrégulière ne coûte presque rien; l'armée régulière, au contraire, absorbe une grande partie du revenu. Les abus commis par les chefs sont à l'ordre du jour.

Un soldat est tenu de faire six années de service.

Les officiers ne peuvent être pris que dans les familles des boyards, et les soldats sont meilleurs que leurs chefs. Les principaux officiers sont des Russes ou des créatures de la Russie.

De la littérature roumaine et de la langue.

Les décrets des anciens voïvodes sont pour la plupart

(1) Rapport du général Maghero.

écrits en langue slave; cela s'explique d'abord par l'alliance des Roumains avec les Bulgares, et ensuite par un fait religieux que nous avons rapporté plus haut.

Dans le XIV^e siècle, lorsque les papes essayaient d'amener les Roumains à l'union (1), Vlad, voïvode de Valachie, envoya au concile de Florence deux métropolitains qui signèrent l'union avec les Latins (2). Nous avons vu que cet acte fut désapprouvé par les Moldo-Valaques; ils rejetèrent les caractères latins dont ils s'étaient servis jusqu'alors dans leurs livres, et adoptèrent les lettres cyrilliennes (3) qui d'ailleurs sont incompatibles avec la nature de leur langue. Depuis cette époque, le gouvernement lui-même adopta la langue slave, quoique les Roumains ne la comprissent pas, et un assez grand nombre de mots slaves s'introduisirent ainsi dans la langue roumaine. Cela a donné aux Russes et aux partisans du panslavisme, qui ignoraient ou feignaient d'ignorer ce point de l'histoire valaque, l'occasion de dire que les Roumains étaient d'origine slave. Aujourd'hui le nombre des mots slaves mêlés à la langue ne dépasse pas le nombre des mots turcs qui s'y sont aussi introduits; sur vingt mots roumains, on peut compter deux mots slaves, deux turcs et deux grecs. (Nous ne parlons ici que de la langue parlée par les habitants des villes.) On y rencontre aussi un petit nombre de mots daces et sarmates.

La langue roumaine s'est mieux conservée dans les villages, surtout en Transylvanie et dans le banat de Thémesvar, quoiqu'elle n'ait pas dans ces pays la même élégance que dans les Principautés. Les Roumains de la Transylvanie cultivent la langue latine, ils la parlent et l'écrivent correctement. Ils étaient destinés à fournir la première pierre à l'édifice de la littérature roumaine.

La plupart des livres d'Église furent imprimés en roumain dans la Transylvanie. Après les livres d'Église, elle nous donna des livres de science et de littérature profane.

(1) Lettre du pape Urbain V à Laïote, en 1370. — Lettre de Grégoire XI à Lasco, voïvode de Moldavie en 1372. On trouve dans Raynauld une autre lettre du pape Eugène IV à Grégoire, évêque de Moldavie, en 1435.

(2) « Terrarensi florentinoque concilio interfuit et subscripsit Damianus « metropolita Moldavlachiaë. (REGNAULT. Voir le *Magasin historique*, t. III, n^o 3, p. 142.)

(3) Ditzo de Saint-Marton, p. 328. — Voir COGALNICIANO.

Petro Maior, Schinkaï et Claün, Tzichindele, et depuis, le savant professeur Lauriano; Baritz, Papio, Maioresco, Aron, Barnutz, Mourechano, et d'autres encore, enrichirent la littérature roumaine de livres remarquables d'histoire, de philosophie, d'archéologie et de poésie. Ils commencèrent les premiers à bannir les mots étrangers et à créer une langue harmonieuse.

Dans les deux Principautés, on ne connut pendant longtemps d'autres livres roumains que des chroniques écrites dans un style barbare.

Les habitants des villes sous le régime des Fanariotes vivaient sous l'influence des idées et de la littérature grecques. Ceux des villages étaient plus heureux sous ce rapport : les cigaines racontaient en chantant dans tous les villages des Principautés les hauts faits et la gloire de nos ancêtres. Ces ballades, qui n'ont jamais été écrites par aucune main et qui ne portent pas de nom d'auteur, sont passées à travers les siècles, d'une génération à une autre, et renferment des trésors de poésie.

Pour donner une idée de ces vieux poèmes populaires, nous citerons la pièce suivante :

LE BERGER

Dis-moi, ma petite Miora, ma blonde brebis! pourquoi, depuis trois jours, l'herbe a-t-elle cessé de te plaire? Es-tu malade, Miora, petite Miora?

MIORA

Cher maître, quitte ce vallon et va dans la sombre forêt avec tes brebis; prends aussi tes meilleurs chiens, car, au coucher du soleil, tu seras assassiné par tes compagnons les pâtres.

LE BERGER

Brebis à la riche toison, si tu es prophétesse, et s'il est vrai que je dois mourir dans ce vallon; tu diras à mes compagnons qu'ils m'enterrent près d'ici, derrière le chalet, pour que je puisse entendre encore les aboiements de mes chiens, et pour que je sois toujours près de vous. Et tu mettras près de ma tête ma flûte d'ivoire, dont le son est si tendre, ou ma flûte de tilleul, dont le son est si passionné, ou ma flûte de sapin, dont le son est si gracieux; et le vent viendra les caresser et tirer d'elles des accents plaintifs; mes brebis s'assembleront autour de ma tombe, et là elles pleureront des larmes de sang. Mais garde-toi de dire à mes brebis qu'on m'a assassiné! Tu leur diras seulement que je me suis marié, que j'ai épousé une fière reine, la fiancée du monde, que le jour de mes noces, une étoile est tombée, que le soleil et la lune ont tenu nos couronnes, que les sapins et les arbres de ces forêts

ont été mes témoins; que les montagnes ont été les prêtres de notre union; que nous avons enfin pour musiciens des myriades d'oiseaux, et pour flambeaux de fête les étoiles du firmament, etc.

Quelle délicatesse de sentiment dans cette recommandation du berger priant sa brebis de ne pas dire qu'il a été assassiné par ses compagnons! quelles comparaisons ingénieuses et pleines de grâces il emploie pour raconter sa mort!

Quelques poètes valaques, qui avaient commencé à écrire leurs inspirations en vers grecs, finirent par bégayer en roumain, mais sans renoncer à leur genre favori, dans lequel Cupidon et Vénus jouent les premiers rôles, et où les yeux bleus ou noirs de quelque pauvre femme causent une foule de malheurs.

Telle fut l'école de Conaky, des Asaky, des Vacaresko et d'autres encore. Les deux premiers ne furent lus que parce qu'ils étaient les seuls poètes de leur temps. On ne peut toutefois s'empêcher d'admirer *Dochia*, de M. Asaky. Jean Vacaresko fit imprimer dans son jeune âge une idylle, *le Printemps de l'Amour*; c'est un petit poème qui respire la grâce et la suavité antiques; mais ce qu'on ne peut tolérer, c'est la manie du poète, véritable maladie de l'époque, de vouloir nous faire faire la connaissance de tous les personnages mythologiques. Son héros est l'éternel Cupidon armé de flèches, qui vient, le traître, sur les bords du Danube percer le cœur des honnêtes femmes de nos boyards.

Un poème dans lequel on ne trouve qu'une seule strophe bonne n'est pas un bon poème; de même, un seul petit poème bon ne saurait constituer un grand poète. M. Vacaresko, comme M. Asaki, s'endort sur ses premiers lauriers; tout ce qu'il a écrit depuis a été médiocre. On ne comprendra jamais, par exemple, comment l'auteur du *Printemps de l'Amour* a pu, dans un autre poème, laisser tomber de sa plume ces expressions de mauvais goût :

Unele góle
Mancaú din óle,
Galousci pré grose
Pré nodorose (1).

(1) Les unes, toutes nues, mangeaient dans des pots de gros croutons, etc.

Le poète devient par trop romantique.

Dans un pays comme la Valachie ou la Moldavie, où le génie ne peut prendre son essor qu'autant que la censure russe lui permet de s'envoler, où toute critique, même littéraire, est défendue sévèrement, où par conséquent il n'y a pas d'opinion publique sur ce qui regarde la littérature, chacun peut être un grand poète pour un cercle restreint, et souvent le véritable talent ne signifie rien. Tel est un grand historien parce qu'il est notre ami, tel autre est grand poète parce qu'il est riche, ou parce qu'il est fils d'un grand boyard, ou parce qu'il a écrit un mauvais sonnet à la princesse ou à notre femme, ou bien encore parce que tel parti politique veut se servir de son talent; tel autre est un mauvais poète parce qu'il ne chante pas les beaux yeux des femmes de la cour, ou parce que le *hos-podar* l'a dit, ou parce qu'il est l'ami de tel parti, ou parce qu'il n'emploie pas de mots slaves, etc.

Le poète Carlova, mort dans la fleur de l'âge, après avoir essayé de chanter en grec, finit, sur l'invitation que lui en fit son ami, M. Voïnesco, par écrire en valaque.

Il se mit alors à chanter en vers énergiques et passionnés la gloire passée de sa patrie et ses malheurs présents. Il écrivit une marche nationale qui porte le cachet du génie. Le lecteur va la juger lui-même par ces quelques strophes :

Ah! jusques à quand le morne silence régnera-t-il dans les plaines de ma patrie? Couverte d'armes, ne retentira-t-elle point sous les pas de ses enfants belliqueux, et ne verra-t-on plus sur son étendue les braves serrer les rangs de leurs bataillons?

Ici fut jadis l'école de la Victoire; ici, les ruines des monuments de sa gloire attestent sa grandeur; le jour est venu où la gloire de nos ancêtres doit remplir le monde de son nom.

Votre cri : Aux armes! a fait tressaillir dans la tombe les cendres de vos pères; leur ombre muette et invisible regarde avec joie l'étendard flottant dans les airs.

Quel doux spectacle! le vent caresse nos drapeaux, les armes étincellent partout.

La gloire sort de son tombeau.

Une larme de joie coule! ah! larme chérie! coule sur mes joues. Depuis des siècles, tu n'as pas coulé sur le sein d'un Roumain! etc.

Jean Eliade ou Radoulesco, élève de Lazarres, se fit connaître en publiant une feuille valaque périodique, le

Courrier valaque, et depuis une autre feuille littéraire, le *Courrier des deux sexes*.

Il chanta en beaux vers une nuit sur les ruines de Tirguvisco, et fit imprimer une petite collection de poésies fugitives et quelques méditations poétiques qu'il traduisit de Lamartine.

Il a traduit encore Dante, le Tasse, Byron, quelques tragédies de Voltaire et d'autres poètes. Il fit une grammaire valaque et s'occupa particulièrement, pendant plusieurs années, de former la langue roumaine, en la purgeant des mots étrangers qu'elle renferme.

Cette dernière œuvre lui valut une immense popularité. Une polémique générale commença alors entre tous les Roumains lettrés ou non lettrés, entre le parti national d'un côté et le parti des vieux boyards et des Russes de l'autre. Cependant le parti national eut le dessus; la plupart des mots slaves furent bannis de la langue.

Lauriano fit rendre le dernier rôle au panslavisme. Cette lutte finit en 1848, lorsque la voix discordante des orateurs politiques effraya et chassa les Muses.

Alexandresco, officier valaque, MM. Negrutzi, Boliaco, Rosetti et autres, formés depuis à l'école romantique occidentale par la lecture de Byron, de Lamartine et de Victor Hugo, nous donnèrent des méditations poétiques, des élégies plaintives, sombres et ébouriffées, et des satires.

Alexandresco fit imprimer une collection de poésies, ses *Élégies*. Quoique la plupart soient pleines de grâce et d'élégance, elles ne sont qu'un pâle reflet des *Méditations poétiques* de Lamartine. Toutefois, il obtint le sceptre de la poésie à son époque par les fables politiques qu'il publia depuis. Dans ces fables, le poète s'éleva à une grande hauteur, dépassa Tzikendel lui-même et fit pâlir plus d'une renommée poétique.

Negrantzi, après avoir chanté avec beaucoup d'élégance et avec une grâce exquise, les beaux yeux des femmes moldaves, fit imprimer un poème national, l'*A-prodor*, qui eut beaucoup de succès.

Il traduisit les *Ballades* et les *Orientales* de Victor Hugo, et publia des nouvelles moldaves en prose.

César Boliaco possède une imagination énergique qu'on

ne trouve point dans les autres poètes, mais il manque d'un certain parfum, d'une certaine grâce, d'une certaine fraîcheur et d'une délicatesse que les Muses aiment à répandre dans les vers de leurs poètes favoris. En dernier lieu, il a écrit des poésies qui ont un cachet d'originalité et dans lesquelles abondent les pensées généreuses.

Anton Pan est le poète populaire par excellence; il donne tous les ans une nouvelle édition de ses œuvres. Cela s'explique facilement; il écrit pour le peuple qu'il fait rire et pleurer, et auquel il parle son langage. Il n'est pas instruit, mais il est original; il cherche ses inspirations autour de sa maison, et non autour du monde, tandis que les poètes qui ont un talent élevé n'ont pu parvenir à faire passer que deux ou trois cents exemplaires de leurs œuvres. La raison en est simple: c'est qu'ils n'écrivent que pour se faire comprendre et apprécier par une minorité d'hommes qui ne savent ni comprendre ni apprécier les beautés de la poésie, et qui ne lisent jamais de livres roumains; c'est qu'au lieu d'aller chercher leurs inspirations au sein de leur patrie, dans ses souffrances, dans ses espérances, ils vont s'inspirer sur les bords de la Seine ou de la Tamise; aussi leurs poésies respirent-elles le parfum funeste de la littérature du XIX^e siècle, le sensualisme, le doute et le découragement.

Il faut tenir compte cependant à MM. Basile Alexandri, Sion et autres poètes plus jeunes, de l'inspiration qu'ils ont eue de recueillir les anciennes ballades populaires, ce trésor de poésie nationale. Il faut encore savoir gré au premier de la nouvelle direction qu'il a imprimée, dans ces derniers temps, à la poésie roumaine, en mettant lui-même son talent au service d'une école plus nationale, plus roumaine et d'un genre plus original.

La prose s'est perfectionnée sous la plume la plus élégante des Principautés, celle de M. Voinesco, et dans les écrits de N. Balcesco, de Ion Ghika, de Florian Aaron l'historien, de Cogalniciano, de Lauriano, de Zané et autres.

Nicolas Balcesco fut une de ces intelligences supérieures destinées à créer une nationalité; il passa sa jeunesse en exil pour avoir trop aimé sa patrie, et mourut loin d'elle, sur la terre étrangère, sans pouvoir la revoir. Et pourtant

l'espérance de fouler encore le sol natal était la seule chose qui le rattachât à la vie.

De concert avec le savant professeur Lauriano, il publia dans le *Magasin Historique* tous les documents qui ont rapport à son pays ; il écrivit l'histoire de la force armée des Roumains, et, en dernier lieu, l'histoire de Michel le Brave, qui n'est pas encore imprimée.

La Russie ayant forcé la Sublime-Porte à éloigner du pays tous ceux qui se trouvaient, en 1848, à la tête du parti national, la plupart des hommes de lettres, poètes, historiens, prosateurs en furent bannis.

Cette mesure fit tomber la littérature roumaine en décadence complète. Les auteurs exilés ne purent plus faire imprimer leurs œuvres dans les Principautés. Le petit nombre d'écrivains qui s'y trouvent encore, persécutés comme les autres, ne peuvent publier que des choses banales, et quelquefois même ne peuvent rien publier du tout. Ils se taisent et attendent des jours meilleurs.

Les beaux-arts dans les Principautés n'existent point.

Les seuls musiciens sont les cigaines.

Quelques jeunes gens qui ont étudié la peinture en France et en Italie ne sont pas encouragés. MM. Tataresco, Aman, Lapatti et Iscovesco sont les seuls élèves en peinture qui se soient distingués jusqu'à présent.

En architecture, MM. Melik et Borelli doivent seuls être nommés.

Les Cigaines.

L'esclavage existe dans les Principautés.

Selon quelques écrivains, les cigaines, émigration tardive, parurent dans le pays vers le commencement du XIII^e siècle.

Leur nombre est de 260,000 âmes au moins. Tous ceux qui naissent de parents cigaines sont esclaves.

Les esclaves, en Turquie, font partie de la famille; il en est autrement dans les Principautés. Comme esclaves, les cigaines ne jouissent d'aucuns droits. Ils ne peuvent contracter mariage qu'entre eux. Celui qui marie sa cigaine à un cigain étranger perd la cigaine avec tous ses enfants. Un cigain qui épouse une femme libre sans l'autorisation de son maître, peut être obligé à divorcer.

L'autorité du maître ne s'étend pas sur la vie de l'esclave, mais il peut disposer de sa fortune et de ses bras.

Les cigaines se divisent en deux classes, les uns appartiennent à la Couronne, les autres aux particuliers.

Il y a des cigaines nomades et des cigaines établis comme domestiques dans les maisons des boyards. Les nomades, appelés *laiasi*, exercent plusieurs professions ; ceux qui cherchent l'or dans les rivières s'appellent *aurari* ; ceux qui travaillent le bois pour toutes sortes d'ustensiles s'appellent *rudari* ; ceux qui font danser des ours, *ursari*. Ils se divisent en vatachies et ont des chefs de leur nation qui perçoivent les impôts auxquels leurs subordonnés sont astreints, et qui ont le droit de les punir. Ces *Laiasi* appartiennent à l'Etat ; chaque chef de famille paie de 35 à 50 piastres par an. Depuis quelque temps une grande partie d'entre eux sont établis sur des terres.

Les *ratrachi* servent dans les maisons de leurs maîtres.

Ils sont tous chrétiens.

Un cigaine se vend de 100 à 200 francs ; tout Roumain peut en acheter (1). Ces malheureux, forcés de servir chez les boyards, sont horriblement maltraités ; aucune loi ne les protège contre la barbarie de leurs maîtres.

Il y avait encore dans les Principautés des nomades d'une autre race appelés *Netoti* ; ceux-ci n'étaient pas chrétiens, ils adoraient le soleil. Ce ne pouvait être que quelque reste des peuples barbares qui envahirent la Dacie et qui venaient des Indes. Ils vivaient dans les forêts et se nourrissaient de cadavres. La plupart vivaient de brigandages. Leurs femmes, couvertes de manteaux de toile, allaient de village en village demandant l'aumône, et ne se faisaient pas le moindre scrupule de frapper ceux qui les insultaient avec leurs enfants qu'elles tenaient dans le capuchon de leur manteau, au risque de les tuer.

En 1834, on les fit baptiser et on les donna aux boyards comme esclaves.

Ils parlaient la même langue que les cigaines, mais corrompue.

(1) Tout en protestant contre cet esclavage inhumain, l'ex-voivode Stirbey en avait vendu quelques milliers avant d'arriver au trône de la Principauté, en faisant séparer les enfants de leurs pères, les frères de leurs sœurs, pour pouvoir les vendre en détail.

La révolution valaque de 1848 libéra les cigaines ; mais lors de l'occupation des Principautés par les troupes turco-russes, ils furent de nouveau remis dans leur ancienne condition.

Commerce des Principautés.

En vertu des capitulations conclues entre les Turcs et les Moldo-Valaques, et garanties depuis par les traités d'Akerman et d'Andrinople, les deux Principautés jouissent de la plus grande liberté de commerce.

Galatz pour la Moldavie et Braïla pour la Valachie sont les ports les plus considérables des Provinces Danubiennes. Les Principautés, en vertu du droit qui leur a été rendu par le traité de Saint-Petersbourg, arborent le pavillon moldo-valaque sur leurs navires et possèdent aujourd'hui plusieurs centaines de bâtiments de commerce.

Le seul droit que ces navires payaient à l'Etat en 1846 était de 4 ducats d'Autriche, comme frais de diplôme ; nous ne savons s'il est intervenu une nouvelle loi qui ait augmenté ce droit, mais nous savons que l'agence valaque à Constantinople retire, à titre de droits dus à l'Etat, des sommes fabuleuses de chaque navire.

Les principaux articles d'exportation des Principautés consistent en blé dur et blé tendre, en orge, maïs, seigle, tabac, miel, sel, beurre, suifs, laines, vins, soie ordinaire, douves et mâts, peaux de bœufs et de moutons, viandes salées, cire, semences de lin ; en bétail à cornes, chevaux, brebis ; en goudron, mercure, chanvre, cuirs, eaux-de-vie, etc.

Le total de l'exportation, pour la Valachie, se montait, il y a dix ans, en terme moyen, à 15 millions, ce chiffre est doublé aujourd'hui.

Les objets d'importation sont :

Pour l'Angleterre, les fers manufacturés ; pour la France, les sucres ; pour la Turquie, les épiceries ; pour la Russie, les cordages et les cuiviers. La plus grande branche d'importation consiste en marchandises de Vienne et de Leipsick.

La plus grande maison valaque qui fasse le commerce entre la Turquie et les provinces est la maison Polichroniadi.

Le droit d'importation et d'exportation, qui était de 3 pour cent, a été porté depuis quelque temps à 5 pour cent.

L'établissement du cordon sanitaire sur le Danube entre la Valachie et la Turquie entrave le commerce de la France, de l'Angleterre et de la Turquie avec les provinces, mais il facilite celui de l'Autriche et de la Russie.

Le commerce valaque acquerrait un développement extraordinaire si les quarantaines et les droits d'exportation étaient abolis, et si le gouvernement augmentait, par la création de voies de communication qui manquent entièrement, la facilité des transports.

Il n'y a aucune banque nationale dans les provinces. — Le monopole n'existe pas.

L'intérêt légal est de 10 pour cent. Le capital manque.

La France et l'Angleterre pourraient faire un commerce immense avec les Principautés, en fournissant aux paysans valaques, qui sont aujourd'hui forcés de s'en passer, les objets manufacturés dont ils ont besoin.

Les négociants de ces deux pays pourraient facilement, malgré le prix des transports, vendre ces marchandises à un prix de beaucoup inférieur qu'ils coûtent actuellement dans les provinces moldo-valaques.

Conclusion.

La guerre qui vient de commencer a pour but d'empêcher l'extension de la puissance russe en Orient ; elle a pour objet immédiat l'expulsion des troupes du czar des Principautés moldo-valaques.

Nul doute que la France et l'Angleterre, décidées à faire les sacrifices qui seront nécessaires en hommes et en argent, ne parviennent à chasser les Russes des provinces ; mais peuvent-elles vouloir dépenser deux cents millions et prodiguer le sang de leurs soldats chaque fois qu'il plaira au czar de renouveler pareille invasion ?

Or, il est tout à fait certain que si on ne parvient pas à créer une barrière matérielle entre la Turquie et la Russie, cette dernière renouvellera semblable tentative chaque fois qu'elle en trouvera l'occasion ; car, il faut

qu'on le sache bien, ces expéditions ne lui coûtent pas un sou.

Les Principautés moldo-valaques sont destinées à former cette barrière ; leurs sympathies pour la Turquie, leurs antipathies contre les Russes, les aspirations du peuple roumain vers les idées françaises, la différence de race qui le sépare profondément des Slaves dont la Russie exploite les tendances, tout enfin les appelle à constituer un boulevard infranchissable entre le Nord et l'Orient.

Qu'on arrache donc pour toujours ces provinces à l'influence russe, et cinq millions de Roumains, enfin régénérés, rendront désormais impossible la réalisation des projets du czar sur Constantinople.

C'est un fait incontestable pour tous ceux qui connaissent à fond l'histoire de ces pays, que la Russie, privée du concours des Principautés, ne serait plus une puissance redoutable pour les Turcs.

On a cherché la cause des anciennes défaites des Turcs dans la supériorité de la discipline dans l'armée russe ; il peut y avoir quelque chose de fondé dans cette opinion, mais ce n'est pas là la cause principale des revers qu'a subis la Porte. — Qu'on ôte à la Russie les ressources immenses qu'elle tire en temps de guerre des provinces roumaines, et le colosse sera presque entièrement incapable d'attaquer ces Turcs dont il méprise tant la faiblesse.

Nous avons dit qu'une guerre sur le Danube ne coûtait rien à la Russie dès qu'elle était maîtresse des provinces moldo-valaques ; — en effet, voici l'état des ressources dont elle dispose alors :

Le budget des Principautés dont elle s'empare pendant l'occupation ;

Les hôpitaux qui sont laissés à la disposition de l'armée et qui ont des revenus en dehors du budget ;

La nourriture et le logement d'une armée de deux cent mille hommes par les particuliers ;

L'argent des caisses communales enrichies par les contributions payées en vingt ans par huit cent mille familles de villageois, à raison de trois piastres valaques servies annuellement par chaque famille ;

Les provisions des magasins de réserve qui doivent

toujours contenir trois années de contributions en nature taxées au dixième des produits de ces mêmes huit cent mille familles ;

Les provisions achetées chez les particuliers à un prix fixé avant l'occupation et livrées de force contre des reçus qui ne sont jamais payés ;

Huit cent mille chariots attelés de deux et de quatre bœufs, et qui servent au transport des troupes, des munitions ou des approvisionnements ;

Les bras des paysans que l'on emploie à la construction des ponts, des chaussées, des fossés, etc., etc. ;

Trente ou quarante mille hommes de troupes régulières et irrégulières, ou un plus grand nombre, s'il plaît à la Russie de faire un nouveau recrutement, et qui sont forcés de servir dans les rangs de l'armée russe ;

Telles sont les ressources que les Russes trouvent à coup sûr dans les Principautés. — A la rigueur ils pourraient encore disposer de l'immense revenu des monastères dédiés ou non aux Lieux-Saints.

Avec ces ressources, la Russie peut non-seulement nourrir deux cent mille hommes sans qu'il lui en coûte rien, mais elle peut faire transporter continuellement des troupes, des provisions, des munitions et des armes, même au-delà du Danube.

Tandis que la France et l'Angleterre dépenseront plusieurs centaines de millions pour subvenir aux dépenses de la guerre, pendant que les finances de la Turquie s'épuiseront, la Russie trouvera dans les Principautés des ressources plus que suffisantes pour continuer la campagne.

En Asie, la Russie n'a pas les mêmes facilités que sur le Danube. Ce pays est trop pauvre pour supporter de telles dépenses, et d'un autre côté le czar tient à ménager les populations de ses propres états. — Aussi a-t-on évité de faire de l'Asie le principal théâtre de la guerre.

Le concours des Principautés manqua une seule fois aux Russes, et les troupes de Pierre le Grand, mourant de faim (1), furent détruites sur le Pruth par l'armée

(1) « Les Russes, n'ayant pas de provisions et comptant sur celles que le voïvode valaque leur avait promises, et qu'il n'envoyait pas, se trouvèrent tellement affaiblis par la faim qu'ils ne pouvaient plus combattre. Les trou-

turque qui était alors mal organisée, mal disciplinée et que ne commandait pas, comme aujourd'hui, un Omer-Pacha.

Pour faire des Provinces Danubiennes une barrière puissante entre la Russie et la Turquie, il faudrait annuler les traités conclus entre ces deux puissances qui donnent à la première le droit de s'immiscer dans les affaires des Principautés, — c'est-à-dire qu'il faudrait complètement abolir le protectorat russe.

La suzeraineté de la Porte sur ces provinces, d'après l'esprit des anciennes capitulations, peut être conservée; mais le droit d'autonomie des Roumains et l'indépendance de leur administration intérieure doivent être les points fondamentaux de la nouvelle constitution des Principautés.

Les Provinces Danubiennes devront être réunies en un seul état, y compris même la Bessarabie, et la garantie des puissances alliées viendra consolider pour toujours le nouvel édifice de l'émancipation roumaine.

L'union des Principautés n'est pas une idée nouvelle; les éléments de cette fusion sont déjà posés dans le règlement organique qui établit une complète conformité dans les institutions administratives des deux provinces.

L'article 425 du règlement organique dit :

« L'origine, la religion, les usages et la conformité de langue des habitants des deux Principautés, ainsi que leurs besoins naturels, contiennent dès le principe les éléments d'une union intime qui a été entravée et retardée par des circonstances fortuites et secondaires. Les avantages et les conséquences salutaires résultant de la réunion de ces provinces ne sauraient être révoqués en doute. »

Cette union serait d'une très-grande importance pour les provinces. On parviendra ainsi à centraliser le pouvoir administratif et à obtenir tous les résultats avantageux qui sont ordinairement les fruits de ce système.

La suzeraineté de la Turquie, réduite selon l'esprit des capitulations au droit de recevoir le tribut et de protéger

pes et le czar lui-même étaient sur le point de mourir de faim... C'est pourquoi Pierre le Grand demanda la paix... (Chronique valaque de Rado-Po-pesco. *Magasin historique*, t. 4.)

les Moldo-Valaques dans le cas où ils seraient attaqués par l'étranger, ainsi que la garantie des puissances alliées, non-seulement ne gêneraient en rien les Roumains dans le libre exercice de leurs droits si longtemps méconnus, mais encore leur seraient d'une grande utilité, puisqu'elles constitueraient pour eux une alliance naturelle.

En dehors de la question politique, il est nécessaire de porter une grande attention aux questions de second ordre dont la solution intéresse la civilisation des provinces roumaines.

La Russie a introduit dans ces pays, au temps de son influence, des institutions qui favorisaient ses projets bien plus qu'elles ne satisfaisaient aux besoins de civilisation du peuple moldo-valaque ; ces institutions assureraient la perpétuité de l'influence russe, si elles étaient conservées. Les puissances alliées doivent, dans leur propre intérêt, les extirper soigneusement.

Que les entraves qui ont arrêté jusqu'ici tout progrès soient désormais brisées, et l'Orient se civilisera par l'Orient.

De nombreuses réformes sont nécessaires, car une grande partie des institutions dont jouissent les populations chrétiennes de la Turquie proprement dite, sont beaucoup plus avancées que les institutions des Moldo-Valaques, quoique elles-mêmes soient encore susceptibles de bien des améliorations.

Maintenant quelques mots sur l'influence des puissances dans les Principautés, sur le rôle qu'elles ont joué et qu'elles pourront jouer encore dans ces pays.

Avant la mise en vigueur du règlement organique, la Russie possédait seule des sympathies dans les Principautés. Sympathies religieuses, sympathies politiques lui étaient acquises ; mais dès que les Moldo-Valaques virent que la puissance *protectrice* voulait leur ravir leur nationalité et la souveraineté intérieure, ces sympathies cessèrent d'exister.

Toutefois son influence ne fit que grandir par suite des nouvelles conditions dans lesquelles entrèrent les Principautés.

Les autres puissances se renfermèrent dans le rôle de

spectatrices. Comment auraient-elles pu avoir la moindre influence, elles qui permirent à la Russie de prétendre que les Principautés ne devaient leur existence qu'aux traités qu'elle avait consentis et par lesquels elle avait bien voulu la reconnaître ?

Après l'influence russe, venait l'influence française qui n'était fondée que sur des besoins de civilisation. Elle la devait particulièrement aux hommes de lettres roumains, arbitres de l'opinion publique, aux jeunes gens élevés en France et à la littérature française.

Mais la France, toujours mal représentée à Constantinople et à Bucarest, ne sut pas profiter de ces avantages. Ses agents consulaires, ne connaissant ni la langue, ni les mœurs, ni l'histoire du pays, et forcés par cela même de subir l'influence des boyards du parti russe, laissèrent la Russie faire tout ce qu'elle voulut, et aidèrent même cette puissance à frapper, dans le parti national, tous ceux qui servaient le parti de la France.

Ce ne fut qu'après l'arrivée de M. Pujade, consul général de France à Bucarest, le seul Français qui ait connu à fond la question des Principautés et dont la place était à Constantinople, que la France se fit sentir et respecter dans les Principautés.

Avant l'arrivée de celui-ci, M. Colqhun, consul général d'Angleterre, homme de caractère et habile diplomate, crut servir son gouvernement et remplir dignement sa mission en protestant contre les actes arbitraires du gouvernement moldo-valaque et des Russes. Il en résulta que la protection anglaise devint dans les Principautés un soutien pour l'humanité.

Du reste, l'Angleterre fut toujours représentée en Orient par des hommes dignes et instruits des affaires de ces contrées.

Les puissances alliées peuvent s'assurer des sympathies éternelles dans les Principautés ; mais il faut pour cela qu'elles évitent de tomber dans les mêmes fautes que la Russie ; il faut qu'elles se hâtent de se dépouiller des idées fausses que la Russie a eu l'adresse de répandre en Europe, et que toute l'Europe conserve parce qu'elle manque de meilleures notions ; il faut qu'elles se persuadent bien que le progrès a fait de grands pas depuis

trente ans dans les provinces moldo-valaques et que les Roumains d'aujourd'hui ne sont plus les Roumains du temps des Fanariotes.

La Russie a cherché à usurper la souveraineté nationale intérieure des provinces. Si les puissances alliées veulent réellement servir la civilisation et mettre fin aux invasions des Russes ; si elles veulent conquérir une influence durable dans les Principautés, il faut qu'elles reconnaissent cette souveraineté intérieure des Roumains.

La Russie a embrassé les intérêts d'une petite classe privilégiée et lui a livré le reste de la nation dans le but machiavélique de créer deux camps ennemis ; il faut que les puissances protègent également tous les intérêts et fassent en sorte que toutes les classes fraternisent.

La Russie n'a rien épargné pour étouffer chez les Roumains tout sentiment de nationalité et empêcher tout progrès intellectuel et matériel ; il faut que les puissances fassent tout pour développer ce sentiment et pour donner à la civilisation son essor.

La Russie a toujours cherché par tous les moyens à présenter à l'Europe le peuple roumain comme un peuple sans vie, sans avenir ; l'Europe reconnaîtra bientôt que c'est là une odieuse calomnie.

Que les puissances arment les Roumains contre les Russes, et ceux-ci prouveront qu'ils n'ont pas réussi à abâtardir ce peuple qu'ils ont si indignement calomnié !

FIN

